



**Mémoire**

**Présenté par**

**COMPAORE, Evéline Marie**

**Fulbert Windinmi**

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

**Unité de Formation et de  
Recherche en Lettres, Art et  
Communication**

**Enjeux de corps et logique de l'enseignement du  
français oral aux élèves diplomates de l'Institut  
Diplomatique et des Relations Internationales : une  
analyse sociolinguistique**

---

**ANNEE ACADEMIQUE**

**2005-2006**

23 JUIL. 2007

06.03.04  
COM  
13635

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

---

**Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Art et Communication**

**(U. F. R. / L. A.C.)**

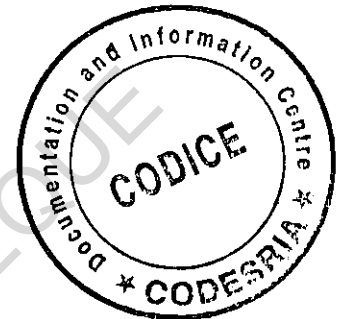
---

**Département de Lettres Modernes**

---

**MEMOIRE DE MAÎTRISE**

**Thème:**



**Enjeux de corps et logique de l'enseignement  
du français oral aux élèves diplomates de l'Institut  
Diplomatique et des Relations Internationales.  
(Une analyse sociolinguistique)**

**Présenté et soutenu par**

**Evéline Marie Fulbert Windinmi COMPAORE**

**Sous la direction de**

**Abou NAPON**

**Professeur**

**Année académique 2005-2006**

**DEDICACE**

**A**

**Mes très chers parents (mon père, ma mère) qui ont eu l'initiative de m'envoyer à l'école.**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

**Ce présent travail est le fruit de plusieurs efforts qui se sont conjugués. En effet, même si la volonté personnelle y était, il a fallu le soutien de nombreuses personnes. C'est pourquoi nous nous devons de transmettre nos sincères remerciements à notre directeur de mémoire, monsieur Abou NAPON, qui, malgré nos nombreuses difficultés, a fait preuve de patience et a su nous guider pour que ce travail puisse voir son accomplissement.**

**Notre oncle, le Père Gilbert COMPAORE n'a cessé au cours de ce travail de nous encourager, de nous soutenir moralement et financièrement. Sans cette attention il nous aurait été impossible de réaliser cette recherche. Nous lui disons sincèrement merci.**

**Notre ami Natéwindé R Armand SAWADOGO, par son ardeur pour le travail, son dévouement et son attention, son soutien inestimable à notre égard a su nous amener à rechercher le travail bien fait et à persévérer. Qu'il trouve dans ce travail le fruit de son dévouement.**

**A son Excellence l'Ambassadeur Laurentin SOMDA, nous réitérons notre profonde reconnaissance pour sa disponibilité à nous recevoir à chaque fois que nous avons eu besoin de lui.**

**Au CDESRIA qui nous a accordé une subvention pour mener à bien nos recherches nous disons merci. Au personnel de l'IDRI et en particulier à monsieur Lambert OUEDRAOGO directeur de la formation des programmes et des stages, et monsieur Amidou GARANE directeur des recherches et des études qui nous ont permis d'avoir accès à la documentation. Aux étudiants de l'IDRI de même que tous les agents du Ministère des Affaires Etrangères en particulier Olivia ROUAMBA qui nous a beaucoup aidé à entrer en contact avec les personnes ressources et tous ceux qui ont accepté nous accorder un entretien aux cours de nos enquêtes de terrain. Nous formulons à tous notre profonde gratitude.**

**A tous ceux qui nous ont soutenu: notre père, notre mère qui nous ont toujours encouragé à persévérer depuis le début de nos études, notre grand-mère, notre grande sœur et son mari, notre grand frère, nos camarades et amis de classes. Qu'ils trouvent dans ce travail le fruit de leurs efforts. A nos frères et sœurs nous adressons nos encouragements à persévérer dans les études. A tous et à chacun nous disons merci de tout cœur.**

**LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES**

**AIF:** Agence Internationale de la Francophonie

**ENAM:** Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

**EPSCT:** Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel, Technique

**IDRI:** Institut Diplomatique et des Relations Internationales

**PNUD:** Programme des Nations Unies pour le Développement

**A :** Ambassadeur

**M . P :** Ministre plénipotentiaire

**C . A :** Conseiller des affaires étrangères

**S . A :** Secrétaire des affaires étrangères

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## INTRODUCTION GENERALE

La langue française, comme toute langue, est un système de règles car il existe entre les termes un ensemble de relations qui les lient les uns aux autres à tel point que l'équilibre du système est affecté si l'un des termes est modifié ou n'est pas à sa place.

Cependant, contrairement à la linguistique structurale qui considère la langue en elle-même et pour elle-même, pour la sociolinguistique, il n'y a pas de société sans langue ni de langue sans société ; il n'existe pas de langue en dehors d'une société. En d'autres termes, il y a une certaine covariance entre fait de langue et fait de société. La langue subit en effet des modifications dans son utilisation selon la communauté qui la parle et selon le contexte d'utilisation. Chaque personne, chaque corps, chaque institution scolaire, chaque société ou groupe social s'approprie la même langue et lui impose des règles particulières. Les espaces scolaires sont des lieux propices d'apprentissage du fonctionnement de la langue française et de son utilisation. C'est dans ces espaces que les élèves et étudiants intériorisent cette langue à l'écrit comme à l'oral selon des normes pré-établies.

Toutefois, les différentes institutions de formations enseignent très inégalement le langage oral selon leurs objectifs. Notre thème, *"Enjeux de corps et logique de l'enseignement du français oral aux élèves diplomates de l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales. Une analyse sociolinguistique"*, se propose de comprendre la spécificité de la langue française orale enseignée dans ce cadre précis à ces élèves qui auront une fonction bien définie dans le domaine de la profession.

Quelle est notre problématique ?

Quelle est la littérature existante sur le sujet ?

Quelle approche méthodologique allons-nous adopter ?

Après la réponse à ces questions qui constitue notre première partie, nous aborderons dans les lignes qui suivent les points suivants :

La deuxième partie dans laquelle il sera question de présenter l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales (IDRI) et de souligner l'importance de l'oral dans la fonction du diplomate.

Enfin, la troisième partie qui sera consacrée à l'analyse de la forme et du contenu du langage diplomatique à travers des exemples d'expressions utilisées dans ce domaine. Nous nous intéresserons à l'usage de ce langage par les agents du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale et par les diplomates burkinabé.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

*PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET  
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*



## **Chapitre I : CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ETUDE**

### **I.1 - Revue de la littérature**

Lorsque l'on s'intéresse à la littérature sur la question, on constate que la plupart des recherches sur la langue française se sont rarement intéressées à la logique de l'enseignement du français oral.

En effet, les différentes études en sociolinguistique se sont généralement consacrées à l'analyse des influences culturelles sur la langue française. En d'autres termes, l'usage de la langue française varierait selon les individus car les différentes cultures intègrent différemment la langue. Selon la culture, chaque groupe social a une manière spécifique d'articuler et de s'exprimer à travers ses usages langagiers; que ce soit au niveau phonique, phonologique, morphologique, lexical et sémantique.

Ainsi, E. K. NKWOFI, (2004) décrit les différentes variations du français dans le continent africain. Selon lui, la langue française varie selon la situation géographique, la culture qui l'influence énormément dans son usage tant oral qu'écrit. En se basant sur le français parlé dans plusieurs pays africains tels le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Sénégal et bien d'autres, ce dernier a conclu que la langue française varie suivant le contexte, le milieu et le groupe social.

En outre, D.D.KUUPOLE, (2004) en abordant l'aspect de la norme, explique que la manière de parler des locuteurs francophones change en fonction de plusieurs facteurs que sont: le niveau de scolarisation, le statut social, la culture. De même, la langue française subit une influence énorme des langues dites nationales. Cet état de fait peut être perçu à travers les figures de style, les expressions et la structure syntaxique de la langue française, les proverbes africains, le transfert sémantique et le métissage syntaxique. Au regard de tout cela, la norme française pré-établie ne peut être respectée car il existe un écart entre l'usage de la langue française et les exigences de la norme du français scolaire jugée trop complexe.

Par ailleurs, les différents usages langagiers en milieu scolaire et en dehors de ce milieu ont fait l'objet d'intérêt de bon nombre de chercheurs en sociolinguistique. En effet, T. KONGO, (1997) analyse la manière de parler des gendarmes dans le camp de Paspanga. Il explique que le jargon utilisé dans ce milieu non scolaire permet aux gendarmes de communiquer entre eux. Les expressions et les termes utilisés ont trait, d'une part, à leur vie professionnelle et, d'autre part, à la vie sociale. Selon l'auteur, la formation et la fonction du gendarme l'obligent à créer un langage spécifique, et ce, à travers les emprunts, les créations de nouveaux lexiques, l'utilisation des termes juridiques et de certains codes professionnels.

Dans le même ordre d'idée, N. E. NKWOFIE, (2004) se fonde sur la façon de parler des commerçants pour expliquer que la langue française varie d'un milieu à l'autre. Ainsi, contrairement au milieu scolaire où il y a une exigence du respect strict de la norme, les commerçants du marché central de Ouagadougou cherchent à communiquer et à se faire comprendre. Ces derniers, ne sachant généralement pas lire, n'arrivent pas à visualiser le mot et cela limite leur performance dans la prononciation et l'accentuation. On note dans leur expression l'existence des élisions et la disjonction. Cela est dû à la forte influence de la langue première du locuteur qui procède pour la plupart du temps à des rapprochements de la langue française à la langue maternelle (mooré, dioula, fulfuldé).

Contrairement à ces auteurs, A. NAPON, dans son article "Déconstruction et reconstruction de la langue française par les étudiants burkinabé: l'exemple des abréviations en milieu étudiantin ", montre que même dans ce milieu où la norme française est de rigueur, on constate qu'il y a une façon particulière de "manipuler" cette langue surtout à l'écrit. Dans ce milieu, les étudiants s'approprient la langue française et lui impose une norme. Ces derniers procèdent à des abréviations dans leurs notes de cours et dans leurs devoirs. De ce fait, il apparaît que le milieu étudiantin est un espace où la langue française subit des modifications profondes.

Si toutes ces analyses expliquent le phénomène de covariance entre fait de langue et fait de société, force est de noter que cela se limite aux pratiques langagières. Les logiques de son inculcation dans les institutions de formation ne sont pas pour la plupart du temps prises en compte dans les recherches en sociolinguistique. En effet, les différentes analyses qui s'intéressent à la sociolinguistique mettent en exergue le rapport entre le statut social, le niveau de vie, la culture, la compétence de l'individu à la langue. Si cela nous permet d'affirmer que la langue n'est pas figée, qu'il y a une covariance entre fait de langue et fait de

société, il reste que la langue verbale et les mécanismes de sa transmission selon les contextes sociaux sont occultés.

Toutefois, les travaux pertinents en sociolinguistique permettent d'analyser ce dernier aspect. En effet, C. KERBRAT-ORECCHIONI, (1980 : 8) à travers son étude sur l'énoncé et la subjectivité dans le langage soutient que : « *Parler, ce n'est sûrement pas échanger librement des informations qui "passent" harmonieusement indifférentes aux conditions concrètes de la situation d'allocution et aux propriétés spécifiques des partenaires de l'échange verbal* ». L'action des règles s'arrête au niveau de la liberté du locuteur qui donne lui-même des limites aux règles établies. Même si l'énonciation implique obligatoirement l'existence d'une loi, d'une organisation structurale, force est de mentionner que les mots employés par le locuteur dans son énoncé prennent un autre sens selon le contexte et selon ses objectifs. En d'autres termes, tout mot possède une signification en lui-même d'une part, et d'autre part tout mot veut dire ce que le locuteur veut qu'il signifie. Ainsi, l'énonciation qui est une mise en fonctionnement de la langue par l'acte de parole varie selon le locuteur, l'allocutaire, la situation énonciative. Le style de l'individu varie selon le contexte, l'intention, la pensée. C'est pourquoi C. KERBRAT-ORECCHIONI parle de subjectivité dans le langage, car toute personne a sa façon de parler qui se traduit par l'émotion, l'état d'âme, le message à dire, l'efficacité du locuteur. Le point de vue de cet auteur nous permet de comprendre que la langue n'est pas homogène et qu'un même mot peut avoir plusieurs sens selon le locuteur et le contexte de son emploi.

Néanmoins, ce point de vue s'avère insuffisant si l'on veut comprendre de façon approfondie la variation du langage selon les contextes d'utilisation. En effet, C. KERBRAT-ORECCHIONI n'a pas considéré le champ (corps professionnel ou non) comme un facteur déterminant de l'inculcation de la manière de "manipuler" la langue française dans certaines circonstances. Autrement dit, le processus de construction de cette subjectivité n'apparaît pas et le contexte n'est pris en compte que durant la communication.

Contrairement à cette dernière, P. BOURDIEU, (1984 : 98) quant à lui, a mis en exergue l'effet du champ comme un facteur déterminant de la variation langagière. Pour lui, le contexte social où l'énoncé est élaboré est un champ dans lequel il y a échange de mots et de phrases. Selon l'auteur, « *Toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits, et le produit qu'il produit pour le marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits* ». Toutefois, chaque champ a ses

habitus, c'est-à-dire ses intérêts particuliers (tout ce qui est lié à l'existence même du champ ou du corps), qui vont donner naissance à un marché particulier dans lequel les mots utilisés sont également spécifiés selon les intérêts et les objectifs du corps. Dès lors, une certaine connaissance et reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux, des propriétés du champ sont nécessaires.

En somme, tout champ a un habitus linguistique, autrement dit, un discours ajusté à une situation ou à un marché donné. L'habitus linguistique est un ensemble de prédispositions incorporées ; il s'applique aux individus ou aux groupes sociaux et donne naissance à un discours spécifique dans un marché linguistique. C'est dans cet ordre d'idées que P. BOURDIEU explique que tout locuteur "parle à propos" c'est à dire de façon convenable, avec des mots grammaticalement corrects mais aussi socialement ou contextuellement acceptables. Pour lui, l'acceptabilité ne doit pas être réduite à la grammaticalité mais aux règles immanentes à une situation, à un marché déterminé.

Partant de cette analyse de P. BOURDIEU, nous voudrions quant à nous expliquer et analyser le marché linguistique particulier dans un champ donné qui est l'IDRI à travers l'enseignement du français oral qui est d'une importance capitale pour les élèves conseillers des affaires étrangères. C'est en référence à ce système particulier et au contexte particulier que nous construisons notre problématique.

## **I.2 - Problématique**

La langue est considérée comme un système « *en ce sens qu'à un niveau donné (phonème, monème ...) ou dans une classe donnée il existe entre les termes un ensemble de relations qui les lient les uns par rapport aux autres si bien que si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté* » Christian B. et alii, (2001 :19)

En outre, la langue est différemment appropriée selon le champ. c'est-à-dire le contexte social qui a ses normes, ses règles et ses enjeux propres. Chaque champ a ses intérêts spécifiques qui sont irréductibles aux enjeux et aux intérêts d'autres champs. Ainsi, les institutions de formation qui sont des champs ont chacune un certain nombre d'intérêts particuliers et fondamentaux qui lui sont propres. Etant donné la particularité de chaque champ (corps) il y aurait une appropriation particulière de la langue dans son usage oral et écrit. De ce fait, comme le militaire, le médecin, l'homme politique ont leur façon de parler, le

diplomate lui aussi selon les objectifs visés a nécessairement sa manière particulière de parler. Cette manière lui est inculquée durant sa formation.

La particularité de la langue française orale enseignée aux futurs diplomates est perçue à travers l'emploi de certaines formules et expressions, à travers l'usage spécifique des règles de présentation, du vocabulaire, du style, de l'articulation, de la prononciation, des attitudes corporelles, du mode vestimentaire et bien d'autres qui vont permettre aux futurs diplomates de savoir prendre la parole selon les circonstances en s'exprimant de façon claire, concise et précise, à utiliser des termes et des mots appropriés.

La particularité du corps diplomatique se perçoit à travers un langage spécifique dont les caractéristiques sont: la dignité, le respect de la hiérarchie, le sens de la responsabilité, l'objectivité, la courtoisie, la prudence, la précision et l'exactitude, la clarté et la concision, et l'efficacité. Toutes ces caractéristiques amènent l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales à adopter un style homogène dans le choix des mots, des tournures et des formules consacrées uniquement pour ce champ. Concrètement, ces préceptes apparaissent dans les discours lors des grandes rencontres de négociation.

L'évidence des règles observées, qui structurent chaque champ, tend à censurer les paroles et comportements qui ne sont pas conformes à ses lois ou qui appartiennent à d'autres champs. On voit donc que l'acceptabilité ne doit pas être réduite à la grammaticalité. En effet, selon P. BOURDIEU, (1984 : 123) « *l'acceptabilité suppose la conformité des mots non seulement aux règles immanentes de la langue, mais aux règles maîtrisées intuitivement qui sont immanentes à une "situation" ou plutôt à un certain marché linguistique.* »

Le marché linguistique étant le contexte linguistique par rapport auquel la valeur d'une compétence linguistique se définit, la compréhension de l'enseignement du français oral aux élèves diplomates passe donc par l'examen et l'analyse des modalités d'inculcation de cette compétence.

Ainsi, comment se manifeste la spécificité de l'enseignement du français oral dans le cadre de la formation des futurs diplomates à l'IDRI ? Quels sont les traits caractéristiques du français oral enseigné ? Quel est son contenu ?

### **I.3 - Objectifs de la recherche**

#### ***-Objectif général***

Nous cherchons à comprendre comment la particularité du corps confère un contenu particulier à l'enseignement du français oral.

#### ***-Objectifs spécifiques***

Nos objectifs spécifiques s'articulent autour de deux points :

- Rechercher les traits caractéristiques spécifiques du français oral enseigné aux élèves conseillers des affaires étrangères ;
- Comprendre et expliciter le contenu de cet enseignement de l'expression orale et surtout sa mise en pratique par les diplomates.

### **I. 4 - Les hypothèses**

#### ***-Hypothèse principale***

Le français oral enseigné à l'IDRI présente un certain nombre de spécificités par rapport aux autres corps.

#### ***-Hypothèses secondaires***

-Les traits caractéristiques s'observent sur les plans suivants: le vocabulaire, la stylistique, l'utilisation de certaines formules et expressions.

-Les attitudes corporelles et le mode vestimentaire sont également des traits caractéristiques qui participent à l'usage du langage oral enseigné à l'IDRI.

### **I. 5- Méthodologie de la recherche**

Cette partie se focalise sur quatre points essentiels de notre méthodologie de recherche. Elle aborde de façon respectueuse les techniques et les instruments de collecte des données, l'échantillonnage et l'analyse des données.

## ❖ *Techniques et instruments de collecte des données*

### *a - La revue documentaire*

La revue documentaire nous a permis en nous servant des fiches de collecter des données secondaires sur les concepts de "diplomatie", "diplomate", sur l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales (IDRI). En plus, grâce à une grille de lecture, à un support de cours du professeur de technique d'expression écrite et orale, aux notes de cours de certains élèves, nous avons pu collecter des données qui ont trait au langage diplomatique, ses caractéristiques et sa spécificité.

Toutefois, l'analyse des traits caractéristiques et des critères d'appréciation du langage oral diplomatique nécessite un entretien direct avec les enseignants et les enseignés. En effet, sans une interrogation directe des intéressés nous ne pouvons pas savoir exactement quels sont leurs représentations, leurs normes, leurs cadres de référence que nous pouvons saisir en eux-mêmes. D'où l'intérêt pour nous d'avoir recours à l'enquête de terrain.

### *b - L'Enquête de terrain*

Dans cette partie nous avons successivement mis en place une population d'étude, l'échantillonnage et les outils de collecte des données.

#### ➤ La population d'étude

Nous nous sommes intéressé à quelques élèves de l'IDRI, aux enseignants et aux examinateurs du test oral pour la phase théorique. En ce qui concerne la phase dite pratique, nous avons mené nos enquêtes auprès des agents du Ministère des Affaires Etrangères

(les conseillers et les secrétaires des affaires étrangères), les ministres plénipotentiaires, les diplomates burkinabé (ceux qui ont déjà été ambassadeurs à l'étranger). Notre choix se justifie par le fait que l'IDRI qui est une institution scolaire forme des agents qui sont soumis à des contraintes linguistiques particulièrement fortes, ce qui rend l'enseignement du français oral très spécifique. Egalement, c'est au Ministère des Affaires Etrangères que se traitent les problèmes liés à la diplomatie. En plus, les points de vue des diplomates de carrière sont nécessaires pour approfondir l'analyse.

➤ *L'échantillonnage*

En nous intéressant à huit (8) élèves conseillers des affaires étrangères, à un (1) enseignant et quatre (4) examinateurs, en prenant en considération quatre (4) secrétaires et cinq (5) conseillers des affaires étrangères, en interrogeant trois (3) ministres plénipotentiaires et trois (3) ex-ambassadeurs, nous avons pu recueillir un certain nombre de données qui nous ont permis de mieux cerner la spécificité du français oral enseigné aux élèves diplomates de façon générale. Notre choix se justifie par le fait qu'il nous était difficile de rentrer en contact avec la population d'étude. Néanmoins, nous avons pu nous rendre compte de la façon dont s'expriment les diplomates burkinabé lors des rencontres diplomatiques. La méthode d'échantillonnage pour les élèves et les diplomates en fonction est aléatoire, ce qui nous a permis d'éviter au maximum les biais. Nous allons énumérer dans le tableau suivant les enquêtés dont les entretiens ont été proposés comme exemples illustratifs, leur fonction et le nombre d'années dans l'exercice de la fonction.

<b>Informateur</b>	<b>Fonction/catégorie</b>	<b>Nombre d'années dans la fonction</b>
S.A.	Secrétaire des affaires étrangères	9ans
C.A.1	Conseiller des affaires étrangères	4ans
C.A.2	Conseiller des affaires étrangères	5 ans
C.A.3	Conseiller des affaires étrangères	6ans
C.A.4	Conseiller des affaires étrangères	9ans
M.P.1	Ministre plénipotentiaire	2 ans
M.P.2	Ministre plénipotentiaire	4 ans
A.1	Ex -Ambassadeur	10 ans
A.2	Ex- Ambassadeur	31 ans
A.3	Ex- Ambassadeur	33 ans



➤ *L'outil de collecte des données*

Nous avons utilisé principalement le guide d'entretien qui nous a permis de collecter des données qualitatives telles les critères d'appréciation du test oral, la représentation du langage diplomatique, la logique de production des compétences linguistiques, les codes linguistiques.

L'avantage pour cet outil est qu'il nous a facilité la tâche en nous permettant de faire des relances afin de recueillir des informations approfondies sur les traits caractéristiques du cours de technique d'expression écrite et orale et les traits caractéristiques de la façon de parler des diplomates de carrière. Nous avons pu comprendre les normes linguistiques qui régissent la façon de parler et d'être dans le milieu diplomatique.

➤ *L'analyse des données*

Notre analyse est du type qualitatif. Les entretiens ont été transcrits manuellement et soumis à une analyse de contenu. De même, les données collectées à travers la revue documentaire ont fait l'objet du dépouillement manuel et ont facilité l'analyse de contenu des expressions.

## Chapitre II- DEFINITION DES CONCEPTS

### II. 1 – La notion de compétence linguistique

Dans toute communauté se dégage une compétence linguistique. Ainsi, tout discours produit dans une situation donnée est la résultante de cette compétence du locuteur selon le marché linguistique. Le locuteur qui possède des compétences implicites, qui reconnaît les lois immanentes du système de la langue est appelé émetteur légitime.

Selon N. CHOMSKY, (1979), la compétence linguistique suppose un émetteur et un récepteur idéal ayant chacun une maîtrise plus ou moins accomplie du langage légitime.

Quant à P. BOURDIEU, (1984), la compétence linguistique n'a de sens ni de valeur que par rapport à un marché bien défini. Selon lui, la langue est enseignée de façon différente et inégale selon les institutions de formation qui visent à former l'individu à telle ou telle fonction. Ainsi les différentes instances de l'enseignement supérieur enseignent de façon inégale la langue française dans son usage écrit et oral. De ce fait, les compétences linguistiques varient en fonction de l'enseignement reçu.

En effet, les instances qui préparent à la politique, celles qui préparent à la diplomatie et aux relations internationales, comme c'est le cas de l'IDRI, enseignent beaucoup plus l'oral et lui accorde une importance capitale dans la notation par rapport aux autres instances de formation. A l'IDRI, on fait le "grand oral" pour reprendre les termes de P. BOURDIEU. Cet oral demande un certain type de rapport aux langages de culture. Nous avons par exemple les entretiens des colloques internationaux, les discours des diplomates, les négociations qui sont des résultantes de la compétence linguistique acquise lors de leur formation et par la pratique quotidienne de leur profession. Cette formation est en rapport avec le marché linguistique visé. C'est la détermination du marché linguistique qui permet d'évaluer la compétence linguistique et la valeur de celui qui parle. Nous allons nous résumer à travers ce schéma:

Habitus linguistique + marché linguistique = compétence linguistique  
(acquis lors de la formation) (le contexte donné)

## II. 2 - Le marché linguistique

Le marché linguistique, c'est le contexte par rapport auquel la valeur d'une compétence linguistique se définit. Selon P. BOURDIEU, toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits; ces produits sont les mots, les termes, les formules consacrées qu'utilise chaque corps.

En terme de marché, nous pouvons prendre l'exemple du marché linguistique diplomatique qui offre une situation idéale à l'analyse. En diplomatie, bien s'exprimer est essentiel dans le cadre des relations internationales car le diplomate est amené à régler les différents problèmes par la négociation. Ainsi, savoir utiliser les termes appropriés, les mots justes à la place qu'il faut dans le cadre de sa fonction est nécessaire ou du moins incontournable pour le diplomate.

Dans ce marché particulier, des mots sont échangés. Pour P. BOURDIEU, le rapport de communication est un rapport économique où se joue la valeur de celui qui parle. La logique de l'enseignement du français oral vise à former les futurs diplomates à savoir prendre la parole, à utiliser les mots justes à la place qu'il faut lors des négociations économiques, politiques et autres.

Il y a un marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention d'un récepteur qui est capable de l'évaluer, de lui donner un prix quelconque. De ce fait, le marché linguistique, c'est la relation entre deux ménagères qui parlent dans la rue, l'espace scolaire où l'enseignant (le professeur de français) est légitimé à donner une note à l'expression de l'élève, la situation d'interview à laquelle on recrute les cadres. Dans le marché linguistique, la compétence linguistique et la compétence sociale (l'âge, le sexe, la religion, le statut...) vont de paire.

P. BOURDIEU, s'exprime en ces termes : «*Concrètement, [le marché linguistique] est une certaine situation sociale, plus ou moins officielle et ritualisée, un certain ensemble d'interlocuteurs situés plus ou moins haut dans la hiérarchie sociale.*»<sup>1</sup>

De ce fait, toute communication linguistique entre deux personnes, entre deux copains, entre amis sont des espèces de "micro-marché."

---

<sup>1</sup> BOURDIEU P., 1984, question de sociologie, p.123

En ce qui concerne le marché linguistique diplomatique, ce qui nous intéresse ce n'est pas la langue mais le discours stylistiquement, morphologiquement, sémantiquement, syntaxiquement, grammaticalement caractérisé.

### II.3 - L'habitus linguistique

L'habitus linguistique est une production de discours ajusté à une situation, à un contexte précis, à un champ donné ou à un marché déterminé. P. BOURDIEU le définit en ces termes: « *L'habitus c'est ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes.* »<sup>2</sup>. L'habitus est producteur de compétences ; il donne naissance à la compétence linguistique. Contrairement à l'habitude qui est reproductive ou répétitive, l'habitus est producteur ; c'est un système de disposition langagière que tout individu acquiert par l'apprentissage. Ce système de disposition dans le cadre de notre analyse est acquis lors de la formation du diplomate et dans l'exercice de sa fonction.

Le cours de technique de l'expression orale et écrite vise à procurer aux élèves conseillers des affaires étrangères une façon spécifique de s'exprimer selon les circonstances dans le cadre de la diplomatie.

### II.4 - Le champ

*« Les champs se présentent comme des espaces structurés de positions dont les propriétés dépendent de leur position [...] il y a des lois générales des champs: des champs aussi différents que le champ de la politique, le champ de la philosophie, le champ de la religion ont des lois de fonctionnement invariantes. »*<sup>3</sup> P. BOURDIEU

Dès lors, en analysant le fonctionnement particulier de chaque champ, on découvre ses propriétés spécifiques. Nous appelons champ ou corps, le contexte social dans lequel la compétence linguistique est acquise. Comme exemple de champ nous pouvons citer: la religion, la politique, l'école, toute institution scolaire de formation. Chacun de ces champs a ses propriétés particulières dans le domaine linguistique. Pour que le champ fonctionne, il lui

---

<sup>2</sup> BOURDIEU P., Une question de sociologie, p. 134

<sup>3</sup> BOURDIEU P., idem, p. 113

faut des gens prêts à jouer le jeu. Ces gens doivent être doués d'un habitus qui implique la connaissance des lois immanentes du champ.

Le corps diplomatique a une manière particulière de manipuler la langue française à travers des expressions, des termes consacrés, la grammaire, le style et bien d'autres paramètres du langage.

## II. 5 - Le diplomate

Selon le petit Robert, le diplomate est une « *personne qui est chargée par un gouvernement de fonctions diplomatiques, de représenter son pays ou de négocier avec les gouvernements étrangers. [...]. Le diplomate représente son gouvernement, négocie, renseigne son pays, en protège les ressortissants.* »

En effet, le diplomate est une personne qui sait régler avec habileté les problèmes entre les personnes, les Etats. Selon SERRES dans son ouvrage publié en 2000, le métier du diplomate se résume à quatre termes:

- Représenter
- Protéger
- Informer
- Négocier

L'ambassadeur représente son Etat, il parle en son nom. Quant à la négociation, c'est la tâche principale et essentielle du diplomate. Ce dernier doit être de bonne foi. avoir une culture étendue en politique, en histoire, en économie. Il doit avoir un esprit vigilant et objectif, un caractère prudent et réservé dans son expression, un jugement "saint et froid". Le diplomate doit savoir écouter et savoir se taire. Tenir toujours un langage modéré. Son expression doit être sans reproche et soumis à des règles strictes. En effet, le diplomate est et doit être avant tout un linguiste car, aucun homme ne doit choisir la carrière diplomatique s'il ne se sent pas capable de fournir cet effort simple et essentiel, c'est-à-dire savoir et pouvoir bien parler en utilisant les mots à la place qu'il faut. Le ministre des affaires étrangères du Burkina Faso citant TALLEYRAND a affirmé lors de la leçon inaugurale de la rentrée 2004-2005 que : « *devenir diplomate, c'est travailler à développer des qualités morales et éthiques*

*telles que la tolérance, l'ouverture, la disponibilité, la loyauté, la tenue, la retenue, la discrétion, la curiosité, en un mot le bon maintien. »*

En somme, le diplomate est un négociateur, un conciliateur, un médiateur. Dès lors, l'art de bien parler est incontournable. Le diplomate doit s'efforcer de régler les conflits par la négociation. La négociation en diplomatie se définit comme étant un échange de vues soit entre deux puissances par l'intermédiaire de leurs agents diplomatiques ou envoyés spéciaux et de leurs gouvernements, soit entre plusieurs puissances au cours des congrès ou des conférences.

La fonction du diplomate exige le savoir-convaincre, de rallier, de composer avec les personnes, les choses et le temps. Il n'y aurait pas de pouvoir sans négociation. Le diplomate envoyé comme ambassadeur dans un pays représente tout le pays. Si vous êtes un diplomate en poste à l'étranger, vous représentez toutes les institutions du pays. Le diplomate est obligé de régler les différents problèmes concernant son pays ; c'est pour cela que sa formation est multidisciplinaire. Si l'on s'en tient aux propos de A1, le diplomate c'est quelqu'un qui a été formé, qui a reçu une formation en vue de régler les questions internationales par la négociation et chargé de représenter son pays, d'aller négocier pour son pays, de servir d'intermédiaire dans beaucoup de situations. C'est l'homme galant qui connaît les bonnes manières. En plus des qualités morales et intellectuelles, l'art de la négociation requiert des qualités particulières pour tout diplomate. C'est pourquoi certains le considèrent comme un honorable menteur, un honnête homme qu'on envoie mentir à l'étranger pour le bien et l'honneur de son pays.

Nous avons trois corps de diplomates dans le monde entier avec des appellations différentes selon les pays. Au Burkina Faso nous avons:

1. Le corps des adjoints de chancellerie, la catégorie C (BEPC + 2 ans de formation)
2. Le corps des secrétaires des affaires étrangères, la catégorie B (Baccalauréat + 2 ans de formation)
3. Le corps des conseillers des affaires étrangères et ministres plénipotentiaires, la catégorie A (Maîtrise + 2 ans de formation), c'est le cas de l'IDRI.

## II. 6 - La diplomatie

Selon le petit Robert, « *c'est une branche de la politique qui concerne les relations entre les Etats: représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, administration des affaires internationales, direction et exécution des négociations entre Etats. [...] C'est à la diplomatie et pas à la force de résoudre le différend.* »

« *La diplomatie moderne est née au XVI siècle dans la péninsule italienne, puis, avec le temps elle s'est répandue dans toute l'Europe puis dans le monde. L'Italie est de ce fait le berceau de l'institut diplomatique moderne. La diplomatie se définit comme étant le règlement des conflits internationaux par la voie de la négociation. La diplomatie régit les rapports internationaux qui relèvent des Etats ou qui touchent à leurs intérêts* ». M.P.<sup>4</sup>

Selon J. SERRES, (2000), c'est l'art d'attirer des sympathies à son pays et l'entourer d'amitiés qui protègent son indépendance et aussi de régler pacifiquement les litiges internationaux par la négociation et non par la force.

Dans la même perspective, A. PLANTEY, (2002), explique que la diplomatie doit être consacrée principalement à la prévention et au règlement des conflits de force et d'intérêt. elle étend progressivement son domaine à la globalité des problèmes mondiaux de tous ordres ainsi qu'à l'organisation d'un avenir meilleur.

La diplomatie selon M.P.1 ; « *c'est le règlement des problèmes internationaux par la négociation* »<sup>5</sup>. En diplomatie, l'art et la technique de parler sont une convention internationale. L'aspect ritualiste de ce langage frappe les observateurs comme le grand public que nous sommes. Car, la diplomatie est à la fois un art et une science de l'expression.

## II. 7 – La Langue et le langage

Le langage, c'est ce que l'homme possède de plus naturel et humain. Quant à la langue, c'est une construction théorique originale et féconde selon la vision de C. HAGEGE, (1985). Il existe une faculté de parler chez l'homme qui est le langage verbal, ce qui n'est pas le cas de la langue. Il y a une différence entre la notion de langage (la faculté de parler) et langue qui est un outil de communication (la réalisation du langage).

---

<sup>4</sup> Entretien avec un Ministre Plénipotentiaire (M.P1)

<sup>5</sup> Idem (M.P1)

N. CHOMSKY, (1979), quant à lui, pense également que le langage est inné. Ainsi, dès la naissance, l'homme possède cette capacité ; il y a donc une prédisposition chez l'homme à acquérir la langue, de parler.

Les propriétés assignées au langage sont entendues comme celles que possèdent les langues en général. Parler du langage diplomatique dans notre contexte d'analyse, c'est chercher à expliquer la langue, la façon de parler des diplomates. Nous nous basons sur les énoncés des diplomates et sur ce qui leur est enseigné pour faire notre analyse.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



*DEUXIEME PARTIE* IDRI COMME CHAMP SOCIAL : ESPRIT DE  
CORPS ET LOGIQUES ELECTIVES

## **Chapitre III : PRESENTATION DE L'IDRI**

L'IDRI est une institution de formation en diplomatie qui a été créée pour former des conseillers des affaires étrangères. Cet institut est notre champ d'étude. Dans ce chapitre, il s'agit d'en faire la genèse.

### **III. 1 - Contexte de création de l'IDRI**

La nécessité de doter les diplomates et les autres acteurs de relations internationales de connaissances appropriées, l'initiative de création d'une institution de formation de diplomate a vu le jour durant le séminaire organisé à Goundi par les membres du Ministère des Affaires étrangères. C'est durant cette rencontre qu'a été proposée pour la première fois le 1<sup>er</sup> août 1994 la création à Ouagadougou d'une institution de hautes études diplomatiques.

La situation géographique du Burkina Faso et son rôle dans la sous-région ont permis de faire le choix avec l'accord du gouvernement burkinabé. En effet, toujours fidèle dans sa politique d'intégration régionale, de promotion de la paix et du développement, notre pays a su forcer le respect dans les enceintes internationales et connaît du succès depuis son accession à la souveraineté internationale. Ce dernier prône toujours le bon voisinage et l'ouverture sur le monde. C'est pourquoi il a été incontournable dans le choix.

Cependant, c'est à partir de 1996, avec l'appui financier de l'Agence Internationale de la Francophonie (A.I.F.) et celui du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) qu'une équipe d'experts a été mise en place pour une étude de faisabilité de création d'une institution diplomatique. Ce sont : le professeur Louis SABOURIN, le professeur Benoît KAMBOU et Monsieur Pierre Claver DAMIBA.

Après cette étude de faisabilité, révélée positive, le 13 août 2001, le Président du Faso, son Excellence Blaise COMPAORE, le Premier Ministre Paramanga Ernest YONLY, le Ministre des Affaires étrangères Youssouf OUEDRAOGO, par délégation le Ministre délégué chargé des finances et du budget, Jean-Baptiste COMPAORE ont pris ensemble la décision de prendre en charge l'exécution du décret de la création de l'IDRI de Ouagadougou. Cette

institution est placée sous la tutelle technique du ministère chargé des affaires étrangères et sous la tutelle financière du ministère chargé des finances et du budget.

Le rôle du ministère des affaires étrangères est de veiller à ce que les activités de l'institut s'inscrivent dans la logique de la politique nationale de formation, d'enseignement et de recherches bien définies par le gouvernement sur les questions diplomatiques et des relations internationales. Le ministère des finances, quant à lui, a pour rôle d'œuvrer à ce que l'activité de l'IDRI s'insère dans la politique financière du gouvernement, et à ce que sa gestion soit la plus saine et la plus efficace possible.

C'est durant la rentrée académique 2004-2005 que l'institut a ouvert ses portes avec une vingtaine d'élèves conseillers. Les cours ont débuté de façon effective le 22 novembre 2004.

### **III . 2 - Les objectifs**

L'IDRI de Ouagadougou est une institution nationale qui a plusieurs missions qu'il cherche à remplir. Entre autres nous pouvons citer:

- La formation de cadres supérieurs en diplomatie et en relations internationales ;
- La formation initiale et continue des cadres supérieurs en matière d'analyse et de perspectives en relations internationales de l'Etat mais aussi du privé ;
- La formation des cadres à l'animation par la diffusion à toute la communauté scientifique et diplomatique d'une culture de l'international à travers l'organisation des conférences, des séminaires, des colloques...
- la recherche qui prend en compte les dimensions classiques de la diplomatie, mais aussi les dimensions nouvelles et futures des rapports internationaux, tant dans le secteur public que le secteur privé ;
- L'objectif visé est le perfectionnement dans le domaine international des cadres de l'Etat, du privé et d'autres instances intervenant dans la gestion des dossiers internationaux.

Pour le ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, Youssouf OUEDRAOGO, la devise du diplomate est "*Pacem progressionem servire*" (servir la paix et

le développement.) Ce service passe par la négociation: l'art de bien parler. Selon lui, l'IDRI doit pérenniser l'excellence en son sein à travers un programme conçu pour un enseignement de haut niveau à travers la pluri-disciplinarité. Ainsi, lors de la leçon inaugurale à l'endroit des élèves conseillers de l'IDRI il affirme que: *« vous êtes le produit d'une sélection rigoureuse [...], nous attendons de vous une assiduité et une application au travail sans faille. »*

Un autre objectif de L'IDRI est de former des agents efficaces à l'intérieur du pays, dans la sous-région et sur la scène internationale.

### **III . 3 - Les activités menées**

L'IDRI est un Etablissement Public de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel, et Technique (E.P.S.C.T). Il est chargé de la formation, du perfectionnement, de l'animation, de la recherche en diplomatie et en relations internationales.

Cet institut peut contre paiement des frais de formation recevoir en son sein des auditeurs de pays étrangers ainsi que des candidats à titre individuel ou présenter par des institutions privées. Les conditions d'admission sont précisées par délibération du conseil d'administration.

Enfin, l'IDRI crée et confère des diplômes conformes à la réglementation et aux conventions en vigueur. L'institut est ouvert aux auditeurs venant d'autres ministères, des institutions nationales et internationales, des associations et organisations de la société civile, des travailleurs du secteur privé, des étudiants en fin de cycle. Mais il existe un droit d'entrée dont le bon usage de la parole constitue une modalité.

## **Chapitre IV : LE BON USAGE DE L'EXPRESSION ORALE COMME DROIT D'ENTREE**

La parole est d'une importance capitale dans la vie de tous les jours. Les actes de parole varient en fonction des situations possibles. Ces actes reposent sur la définition des rôles respectifs du locuteur et du destinataire. Ces rôles et ces paroles sont dictés par des structures (scolaires ou non), des conventions sociales ou dépendent des relations individuelles. En diplomatie, il s'agit principalement de la négociation, première fonction du diplomate. De ce fait, l'expression du diplomate est une méthode, un style, en un mot, un art.

Quelle importance peut avoir l'expression orale en diplomatie?

Pourquoi entreprend-on un test oral pour ces élèves qui aspirent à la diplomatie?

### **IV. 1 - L'importance de l'expression orale pour le diplomate**

Le diplomate est avant tout une personne qui doit avoir les capacités de rassurer par ses propos et par son physique. De ce fait, il doit avoir les qualités physiques et morales nécessaires. L'aisance dans l'élocution est très importante en diplomatie; c'est pourquoi le test a un volet écrit et oral. Le « *diplomate c'est l'homme qui doit avoir le langage facile* »<sup>6</sup>.

Les actes de paroles sont pour la plupart du temps liés à :

- des déterminations sociales, c'est-à-dire des actes recommandés par des règles de comportements à l'intérieur d'un groupe d'individus qui se comprennent et qui parlent le même langage.
- l'institution, car certains actes comme c'est notre cas sont accomplis dans ce cadre et sont imposés par l'institut. C'est l'objectif visé qui régit non seulement la forme mais aussi le contenu de l'énoncé de même que le destinataire et le destinataire.

A l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales, il y a un certain nombre de formules consacrées qui sont régies par un code très précis. Le bon usage de la parole

---

<sup>6</sup> Entretien avec le directeur du recrutement à la fonction publique

constitue un droit d'entrée dans cet institut qu'est l'IDRI. Ainsi, savoir s'exprimer, savoir prendre la parole est incontournable en diplomatie. Le diplomate doit savoir utiliser des mots et termes appropriés pour éviter tout équivoque ; il doit chercher à argumenter pour convaincre. Le test oral a pour objectif d'exercer le candidat à des épreuves éventuelles qu'il est susceptible de rencontrer dans la pratique du métier. De ce fait, en plus de ce test oral, une bonne formation de base pluridisciplinaire (politique, économique, juridique, sociale...) est donnée à ces élèves conseillers des affaires étrangères.

#### **IV.2 - Les caractéristiques du test oral**

L'épreuve orale se subdivise en deux grands volets:

- L'épreuve orale individuelle,
- L'épreuve orale en groupe de trois ou plus.

En devenant conseiller des affaires étrangères ou encore ambassadeur, l'individu est amené à prendre la parole et à défendre son idée, sa position ou son point de vue soit individuellement soit collectivement.

En effet, pour ce qui concerne l'épreuve individuelle, le candidat procède par un tirage de sujet qu'il prépare en 15 minutes suivi d'un exposé devant un jury qui va, après l'exposé, poser un certain nombre de questions soit sur l'actualité soit sur la culture générale soit sur le sujet choisi. Le candidat doit être capable de répondre à toutes les questions.

Le jury prend en compte les critères suivants:

- La manière de se présenter,
- La façon d'exposer,
- La compréhension du sujet,
- L'émotion, l'état d'âme,
- La cohérence dans l'expression.

En plus de ces critères fondamentaux, il y a d'autres critères qui sont également pris en compte par le jury. Quelques fois, certaines questions du jury sont provocatrices dans

l'objectif de voir la réaction du candidat qui doit garder son sang froid quelles que soient les circonstances.

Pour ce qui concerne l'épreuve collective, un élément du groupe tire un sujet qui sera préparé par tous les membres du groupe et exposé devant le jury. Le jury note, d'abord individuellement les candidats, ensuite une évaluation collective ; enfin, le jury prend en compte les critères suivants:

- Le dynamisme,
- Le nombre d'intervention et la façon d'intervenir,
- La pertinence des réponses.

Ces deux volets du test oral sont un avant goût de l'exercice du travail du diplomate.

#### **IV.3 - Les raisons de la prise en compte de ces différents critères**

En diplomatie, l'expression et l'argumentation sont deux critères importants pour permettre au diplomate de défendre les intérêts de son pays à l'intérieur et surtout à l'extérieur. Le test oral vise à rechercher chez le candidat une personne apte à exercer avec rigueur le métier du diplomate.

En effet, comme tout champ, l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales vise d'une part, à permettre à ceux qui appartiennent à ce corps de communiquer selon sa logique et ses objectifs et d'autre part, à mettre en exergue le fait que la langue varie selon les contextes d'utilisation. Dès lors le langage parlé en diplomatie répond à une certaine norme dont les raisons sont d'ordre politique, social et économique.

Les théoriciens de la sociolinguistique nous enseignent que la langue est sujette à des variations voire des appropriations en fonction du milieu social ou professionnel des locuteurs. De ce fait, la langue varie suivant une certaine norme. Elle change selon les situations et les besoins du locuteur. De même, les facteurs de pesanteurs géographiques, sociaux, esthétiques, logiques...sont une série de variétés adaptées à l'usage et donnent lieu à des registres de langue allant du soutenu au vulgaire. Pour C. BAYLON, la norme se définit comme « *l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques dont dépend l'intégration à*

*une communauté: langue, habillement, mais la façon de marcher, de manger.* »<sup>7</sup> C'est en quelque sorte l'acceptation par une communauté de locuteurs d'un système formel de normes et de règles qui définissent l'usage correct de la langue selon les objectifs poursuivis.

Pour appartenir à un champ, il faut alors connaître son fonctionnement. Pour ce qui nous concerne, il est nécessaire de connaître les normes qui régissent les différents principes d'un groupe de professionnels que sont les diplomates. Ainsi, l'on s'évertue à leur faire subir un test dans lequel les futurs diplomates prendront connaissance de ce qui les attend dans leur fonction.

En effet, le langage n'a de sens que lorsqu'il est lié aux conditions qui lui confèrent son efficacité. C'est pourquoi, les conditions doivent être remplies pour que l'institution fonctionne, autorise et contrôle l'uniformité de la langue dans sa forme comme dans son contenu. Par les épreuves et les rites de passage, on tend à inculquer, selon P. BOURDIEU « *la maîtrise pratique de la logique immanente du champ.* »<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> BAYLON C., 2002, Sociolinguistique, société, langue et discours, p.171

<sup>8</sup> BOURDIEU P., 2001, Langage et Pouvoir symbolique, p. 218



## **Chapitre V : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CHAMP**

La notion de champ ici concerne l'IDRI. Nous allons dans ce chapitre faire ressortir ses fondements à travers les différents instruments diplomatiques utilisés.

### **V. 1 – L'IDRI en tant qu'institut de formation**

Comme corps social, l'institut diplomatique a un type particulier de langage qui exerce une censure sur la langue et se crée ainsi une norme spécifique. Il a des critères d'acceptabilité qui sont liés aux lois du marché. Le corps diplomatique impose une norme linguistique à tous ceux qui exercent ou qui veulent exercer le métier de diplomate. Il a un style spécifique, la façon de parler dans ce corps est normalisée. Tous les instruments diplomatiques, quelle que soit la langue, restent invariables. L'IDRI veut se conformer aux normes générales du langage diplomatique. En passant par le volet oral du test d'admission à ce concours et en donnant un enseignement multidisciplinaire dont la technique de l'expression écrite et orale, ce champ veut mettre sur le terrain un personnel qualifié et compétent.

Etudier les valeurs, les normes et les règles de la profession diplomatique, c'est étudier comment ces valeurs, ces normes et ces règles imposent une logique spécifique aux transmissions des compétences linguistiques aux élèves diplomates. Il y'a de ce fait, une appropriation de la langue française par le corps diplomatique qui sera expliquée plus tard.

### **V. 2 - Les instruments diplomatiques**

C'est l'ensemble des expressions issues du droit diplomatique que les diplomates utilisent. En effet, les autres départements de l'administration n'utilisent pas ces instruments et ne les élaborent pas. Dans ces instruments, il y a un langage précis, des expressions précises. Comme exemple d'instrument diplomatique, nous avons la note verbale. Contrairement à ce qu'indique son nom, la note verbale est écrite et non orale, c'est une correspondance échangée entre les Ministères des Affaires Etrangères et les organes diplomatiques ou les organes des relations internationales.

La note verbale est échangée entre:

- Ministères des Affaires Etrangères ;
- Ministères des Affaires Etrangères et les missions diplomatiques ou post-consulaires (entre ambassades et consulats) ;
- Missions diplomatiques ;
- Missions diplomatiques et post-consulaires ;
- Post-consulaires ;
- Organisations internationales ;
- Organisations internationales et Ministères des Affaires Etrangères ;
- Organisations internationales et missions diplomatiques ;
- Organisations internationales et post-consulaires ;
- etc.

Toutes ces structures sont des organes diplomatiques, ce sont des institutions et non des individus.

La note verbale se structure comme suit:

- Les compliments ;
- L'objet de la note.

Il n'y a pas de formule d'appel, ni de formule de politesse finale classique, pas d'objet de référence. Les caractéristiques de la note verbale sont une convention internationale. La procédure reste la même quelle que soit la langue ou quel que soit le pays. Elle sert à éclairer certains points de discussions, à communiquer certaines informations, à résumer une conversation importante, à transmettre des documents.

En plus de cet instrument diplomatique, nous avons :

- Les lettres de créances ;
- La lettre de rappel ;

- L'exequatur pour le consul ;
- La commission consulaire pour le consul ;
- etc.

Tous ces instruments sont élaborés avec un style typique qui appartient au corps diplomatique. Le code utilisé est universel et ce, pour éviter les incidents diplomatiques et pour que tous les diplomates puissent se comprendre de façon générale.

Exemples de note verbale proposée par un M.P1 (entretien du 22 avril 2006).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **Exemple 1**

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger demande une copie de la loi électorale au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso et a l'honneur de porter à sa connaissance que la République du Niger organise des élections qui se dérouleront dans le troisième trimestre de l'année 2006.

Dans cette perspective, les autorités compétentes nigériennes souhaiteraient obtenir une copie de la loi électorale du Burkina Faso.

En conséquence, le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger saurait gré au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso des dispositions qui pourraient être prises pour lui faire parvenir ladite copie.

Tout en le remerciant d'avance de sa disponibilité et de sa coopération, le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso les assurances de sa haute considération.

Ministère des Affaires étrangères

Et de la Coopération régionale

Du Burkina Faso

OUAGADOUGOU

Niamey, le 10 avril 2006

En situation de demande surtout, comme c'est le cas ici, le conditionnel est surtout recommandé.

## Exemple 2

Réponse du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger et, en référence à sa note verbale du 10 avril 2006 sur laquelle il sollicitait une copie de la loi électorale du Burkina, a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint ladite copie.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Niger les assurances de sa haute considération.

Le Ministère des Affaires étrangères  
de la République du Niger

Ouagadougou, le 25 avril 2006

NIAMEY

En définitive, toute institution possède ses « *propriétés invariantes, des rituels sociaux entendus comme rites d'institution.* »<sup>9</sup>, P. BOURDIEU. Toutes ces lettres montrent que le langage utilisé dans le milieu diplomatique est spécifique et spécifiable du langage utilisé dans le corps médical et/ou le corps militaire, pour ne citer que ceux-ci. La manière de parler permet d'atteindre l'objectif visé en diplomatie.

Selon P. BOURDIEU, « l'autonomisation du champ [...] s'accompagne sans doute d'une évaluation du droit d'entrée dans le champ et en particulier, d'un renforcement des exigences en matière de compétence générale ou même spécifique. »<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> BOURDIEU P., 2001, Langage et pouvoir symbolique, p.176

<sup>10</sup> BOURDIEU P., 2001, Langage et pouvoir symbolique, p. 219

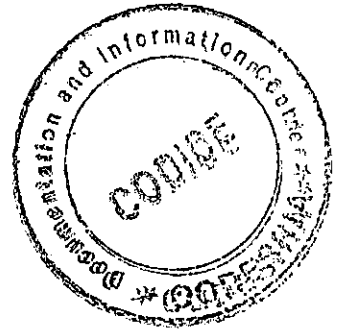
### **V. 3 – L'incident diplomatique**

L'incident diplomatique se rencontre pour la plupart du temps dans le corps diplomatique, plus précisément lors des rencontres bilatérales et multilatérales et en situation de négociation. Il se définit comme une situation dérangeante, très désagréable, due à un écart de comportement et/ou de langage du diplomate par rapport aux normes pré-établies.

Le langage diplomatique est un langage très rigoureux et la diplomatie est très conservatrice. Lorsqu'on exerce un métier, il y'a des contraintes, la déontologie qui nous astreint à un certain nombre de règles et d'obligations qui doivent être respectées avec beaucoup de rigueur.

Cependant, avec l'évolution et le temps, certains principes anciens tendent à changer ou à se modifier, mais le contenu, l'objectif visé restent inchangés.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE



**TROISIEME PARTIE : LES USAGES DIPLOMATIQUES  
DU LANGAGE**

## **Chapitre VI : LA NORME LANGAGIERE DIPLOMATIQUE**

Contrairement au militaire qui règle les conflits par la force et par son arme, le diplomate s'efforce quant à lui de régler les différents problèmes par la négociation. Ce dernier utilise son langage, son savoir-parler pour instaurer la paix quand celle-ci est menacée ou pour régler des problèmes d'ordre politique économique et social. Dès lors, une façon particulière de s'exprimer, selon les circonstances, est enseignée à toute personne qui aspire à la fonction de diplomate (adjoint de chancellerie, secrétaire des affaires étrangères, conseiller des affaires étrangères, ministre plénipotentiaire, consul, ambassadeur).

Comment se présente le langage diplomatique à travers l'enseignement de la technique d'expression écrite et orale donné aux élèves conseillers des affaires étrangères à l'IDRI?

### **VI. 1 - Les caractéristiques du langage diplomatique**

Pour ce qui concerne l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales de Ouagadougou (IDRI), un cours intitulé technique de l'expression écrite et orale leur est enseigné. Cet enseignement vise d'une part, à permettre aux élèves conseillers de savoir bien rédiger les correspondances administratives et les instruments diplomatiques et d'autre part, à leur permettre de savoir prendre la parole en utilisant les mots justes selon les circonstances, d'exprimer de façon claire, concise et précise leurs idées.

Ainsi, le cours a pour objectif d'apprendre aux élèves conseillers des affaires étrangères à parler "à propos". Autrement dit, le cours leur inculque l'art de parler, de bien parler, de faire des tournures de phrases, de bien manipuler la langue selon les contextes.

En effet, les énoncés et les expressions linguistiques sont toujours, selon P. BOURDIEU, « produits dans des contextes et des marchés particuliers, et les propriétés de ces marchés chargent les produits linguistiques d'une certaine "valeur". »<sup>11</sup>

<sup>11</sup> BOURDIEU P., 2001, Langage et pouvoir symbolique, p.32



Le diplomate doit parler avec propos pour toucher la cible afin que les mots "payent" et produisent leurs effets. Etant un personnage officiel, le diplomate est tenu de faire des discours officiels donc soumis aux lois et aux règles officielles de la langue française recommandée. Car, plus une situation est officielle, plus celui qui accède à la parole doit être lui-même autorisé. En diplomatie, l'art et la technique de parler sont une convention internationale, leurs règles, leurs contraintes également.

De ce fait, ce langage diffère de ceux issus d'autres milieux socio- professionnels. Le langage du diplomate est spécifique dans sa forme comme dans son contenu. On trouve dans le corps diplomatique des expressions agissantes et légitimes.

Plusieurs critères permettent de distinguer le langage diplomatique des autres langages. Parmi ces critères, nous pouvons citer entre autres :

- **La dignité**

Le diplomate est amené à représenter son pays à l'extérieur. C'est pourquoi, il doit éviter d'être vulgaire, éviter les expressions familières et populaires, avoir un style et un langage soutenus c'est-à-dire, employer non seulement des expressions grammaticalement correctes mais avec une tournure diplomatique. L'à peu près, le laisser-aller, la négligence doivent être proscrits du discours d'un diplomate. Il doit avoir un langage digne et sans reproche.

- **Le sens de la responsabilité**

Dans sa mission à l'étranger, le diplomate représente l'Etat, le gouvernement, tout un peuple. Ainsi, il est responsable de tout ce qu'il dit à travers les correspondances administratives ou dans ses discours de négociation. Ce dernier endosse la responsabilité de tout ce qui est dit et de tout ce qu'il dit concernant son pays.

Voici à travers le tableau suivant les formules recommandées en diplomatie.

<b>Les formules non diplomatiques</b>	<b>Les formules diplomatiques recommandées</b>
On dit que...	Il me revient que...
On m'a signalé que...	Il m'a été signalé que...
J'ai appris par M. OUEDRAOGO que vous vous êtes rendu coupable de malversations financières	J'ai appris que vous vous êtes rendu coupable de malversations financières
Nous estimons que cette situation doit être suivie de près	J'estime que cette situation doit être suivie de près

Dans ce tableau, nous nous rendons compte que les formules diplomatiques excluent le pronom "on" qui a un sens trop général. Egalement le diplomate refuse de nommer qui que ce soit dans ses stratégies de négociation que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

- **L'objectivité**

L'objectivité est essentielle pour le diplomate. En effet, ce dernier doit être objectif dans son jugement (ne pas mentir ni faire de fausses déclarations). Il doit être impartial, objectif et sans passion. Les expressions à caractère arbitraire, émotionnel ou sentimental sont à éviter.

- **La courtoisie**

Appelé à traiter des problèmes internationaux, à régler des conflits de toutes natures par la négociation et à représenter son pays à l'étranger, le diplomate doit avoir un langage très courtois et éviter les expressions désobligeantes, injurieuses ou péjoratives, trop sévères, touchant à la dignité et à l'amour propre. Il doit également éviter les refus brutaux, les ordres trop "secs" ou trop impératifs sauf en cas de nécessité absolue.

A ce propos, voici quelques exemples d'expressions de courtoisie dans le tableau suivant:

Les formules non diplomatiques	Les formules diplomatiques recommandées
Votre demande est ridicule...	Votre demande ne me paraît pas fondée...
Je vous annonce que...	J'ai l'honneur de vous faire connaître...
Je suis vraiment désolé de ne pouvoir prendre votre requête en considération	J'ai le regret de vous faire connaître qu'il ne m'a pas été possible de prendre votre requête en considération
Je refuse votre demande	Il ne m'est pas possible de donner une suite favorable à votre demande
Comment pouvez-vous me présenter une requête aussi stupide	Je ne comprends pas comment vous avez pu présenter une telle requête

La courtoisie se manifeste ici à travers l'utilisation des termes et/ou des mots et expressions qui atténuent.

- **La prudence**

On apprend aux élèves conseillers à cultiver la vertu de la prudence. En diplomatie la prudence est très nécessaire, car toute parole que prononce un ambassadeur par exemple lors des négociations engage tout son peuple, voire l'Etat.

Ainsi, le diplomate doit savoir retenir sa langue si c'est nécessaire, ne pas dire plus que ce qu'il doit dire car, tout jugement mal fondé peut porter un préjudice grave à la personne du diplomate et à l'Etat qu'il représente. Dès lors toutes les affirmations et appréciations sont nuancées et n'engagent pas le futur (l'avenir). C'est une façon d'émettre des réserves et d'avoir la possibilité de revenir sur sa décision selon les nouvelles données.

Cet état de fait amène les non avertis à traiter la diplomatie d'un métier de fourberie et le diplomate de menteur. Pourtant, c'est la quête de la négociation pour régler les problèmes qui nécessite le compromis. Le diplomate doit non seulement tenir compte des

intérêts de son pays mais aussi ceux des autres pays. Il doit veiller à ne pas divulguer les secrets de l'Etat qu'il représente.

Exemple d'expressions diplomatiques:

- *"D'après les rumeurs qui me sont parvenues, vous vous seriez rendu coupable"*
- *"Il ne m'est pas possible de donner une suite favorable à votre demande dans les circonstances actuelles."*

- **La précision et l'exactitude**

Le diplomate dans l'exercice de sa fonction, doit veiller à être précis dans tout ce qu'il dit. Ce dernier ne doit jamais donner deux points de vue différents sur un même thème; il doit avoir un langage clair et honnête.

*"Le diplomate doit cultiver la précision [...] pour éviter les incidents diplomatiques et pour l'efficacité même de sa mission"* <sup>12</sup> entretien avec A1

En somme, ce sont des qualités que doit acquérir tout diplomate, surtout ceux qui représentent leur pays à l'étranger. Leur langage, leur parole doit refléter ces différents critères déjà évoqués. En dehors de tous ces critères, le diplomate doit cultiver le sang froid.

- **le sang-froid**

Le diplomate ne doit pas paniquer aux moindres mots et expressions désobligeants que les autres prononcent à son égard, ni laisser transparaître ses sentiments de faiblesse. Ce dernier doit cacher son irritation devant les différentes attitudes de ses interlocuteurs. Faire abstraction de toute rancune, renoncer aux enthousiasmes et aux préjugés. Avoir la patience et garder sa bonne humeur, car la patience est très indispensable pour le diplomate.

- **La discrétion**

Il ne faut pas divulguer les secrets de son ministère ou de son pays. C'est pourquoi au Ministère des Affaires Etrangères il y'a même des enquêtes pour ce qui concerne les mariages sur le futur conjoint ou la future conjointe du diplomate, s'il n'est pas encore marié. Il faut que les deux soient discrets, c'est pourquoi l'on mène des enquêtes de moralité et c'est le ministre qui donne l'autorisation de se marier.

---

<sup>12</sup> Entretien avec un ex-ambassadeur

Retenir sa langue si c'est nécessaire, ne pas dire plus que ce que l'on doit dire dans le cadre de sa fonction, tel doit être le diplomate. L'on n'est vraiment diplomate que si l'on sait s'effacer, car, le diplomate doit garder à l'esprit qu'il n'y a pas de paix sans compromis. pas de compromis sans négociation et pas de négociation sans discrétion.

- **La loyauté**

Elle consiste à exécuter correctement et loyalement les instructions que le pays donne. Étant en poste à l'étranger, le diplomate doit exécuter les instructions qui sont données par son pays. Il doit être loyal envers son gouvernement, envers le gouvernement du pays d'accueil, envers ses collègues du corps diplomatique.

Tous ces critères sont nécessaires pour que la mission du diplomate à l'étranger soit efficace. Le diplomate doit être capable de défendre sa position, son point de vue, sa façon de voir les choses, et être à mesure de proposer des solutions éventuelles face à une situation donnée. Autrement dit, c'est un homme bon, honnête, capable de parler et de discuter de toute chose.

Ce sont les principales qualités que le négociateur (diplomate) doit avoir.

## **VI. 2 - Description du langage diplomatique**

Plusieurs unités linguistiques permettent d'identifier le langage diplomatique. Ce langage se distingue des autres langages qu'utilisent les différents corps, que ce soit dans sa forme que dans son contenu. En ce qui concerne le langage du diplomate, il se caractérise par :

- L'emploi fréquent du mode conditionnel et du mode indicatif ;
- L'utilisation des pronoms spécifiques "je", "il", "vous" ;
- La spécificité dans le vocabulaire et/ou le lexique ;
- Le style soutenu ;
- Le mode vestimentaire et les gestes.

## VI.2.1 - La fréquence du mode conditionnel dans l'expression diplomatique

Le conditionnel est un mode qui est en quelque sorte la résultante de deux temps : l'imparfait et le futur (c'est de l'imparfait dans le futur). D'une part, la morphologie de l'imparfait et le conditionnel sont apparentées par leurs désinences qui sont identiques : - ais, - ait, - ions, -iez, -aient. D'autre part, il y a une certaine solidarité entre le conditionnel et le futur, cela est marqué par la présence du morphème pré-désinenciel – r-.

En effet, il emprunte le radical du futur et les désinences de l'imparfait. Il exprime une condition, le fait émis est subordonné à une condition, il exprime une adhésion limitée du locuteur à l'énoncé. Ce mode permet de faire des nuances.

De façon générale, le conditionnel est apte à traduire les éventualités. Nous pouvons distinguer deux temps : le conditionnel passé et le conditionnel présent. Le conditionnel passé s'oppose au conditionnel présent parce qu'il permet de traduire un procès achevé ; il a acquis une valeur temporelle qui le rend propre à évoquer une éventualité passée, non réalisée. Cependant, le conditionnel passé peut être employé pour exprimer une forme de politesse, d'atténuation, on donne les propos avec des nuances, on s'exprime avec réserve.

Le corps diplomatique est un corps dans lequel les affirmations, les appréciations, les souhaits, les points de vue doivent être nuancés. Ainsi, le mode conditionnel plus précisément le conditionnel passé de par sa spécificité est celui qui est le plus recommandé à tout diplomate dont la fonction principale est la négociation. Dans sa stratégie de négociation, ce dernier doit éviter d'être trop catégorique dans ses propos.

Exemple d'expressions utilisant le conditionnel :

- Je pense pour ma part qu'il conviendrait...
- J'estime qu'il conviendrait...

Le diplomate exprime par là son point de vue avec une certaine réserve

- Je vous saurais gré de bien vouloir...

On remarque l'expression d'un désir nuancé.

- Je pense pour ma part qu'il serait souhaitable...

Le locuteur exprime par là un souhait, un point de vue.

- J'ai appris que vous vous seriez rendu coupable...

On remarque une certaine réserve dans les expressions du diplomate à travers l'utilisation du conditionnel. Le diplomate évite d'être catégorique dans le but de pouvoir revenir sur sa décision selon les nouvelles données.

Le mode conditionnel de façon générale exprime: un désir discret, un doute, une appréhension, une atténuation polie, un fait que l'on rapporte sous toutes réserves, un souhait, un regret. C'est un mode qui véhicule une information non confirmée. Le diplomate l'utilise pour émettre des réserves. La fonction principale du diplomate étant la négociation, le conditionnel passé semble donc mieux indiqué et recommandé. Le diplomate doit éviter d'être trop catégorique dans ses propos et affirmations.

### **VI.2.2 - Le mode indicatif**

C'est un mode qui comporte huit (8) temps et se divise en quatre (4) temps simples : le présent, le passé simple, le futur simple et l'imparfait et quatre (4) temps composés : le passé composé, le passé antérieur, futur antérieur et le plus que parfait. Par son grand nombre de formes, il est apte à situer le procès exprimé par le verbe dans une des trois époques: le passé, le présent, le futur. C'est un mode qui fournit trois informations:

- sur la personne ;
- sur le temps ;
- sur l'aspect.

Compte tenu des exigences du métier, le temps futur par rapport au temps passé et présent est presque exclu du langage diplomatique. Ce sont ces deux temps qui sont beaucoup plus utilisés dans ce corps. Le futur est très rarement utilisé en diplomatie. Ainsi le mode indicatif en dehors du temps futur est utilisé dans ce milieu.

Ce sont les deux modes les plus rencontrés dans les expressions des diplomates.

### VI.2.3 – La valeur des pronoms personnelles dans les expressions diplomatiques

Nous voudrions faire ressortir la valeur que l'on accorde à certains pronoms personnels les plus utilisés dans les expressions diplomatiques. On peut classer les pronoms personnels en pronoms sujets, en pronoms toniques, en pronoms COD, en pronoms COI, en pronoms réfléchis. Il y a un système de quatre valeurs dans toute langue :

- La valeur générique c'est-à-dire la norme ;
- La valeur expressive qui prend en compte celui qui parle ;
- La valeur référentielle c'est-à-dire ce dont on parle ;
- La valeur incitative, celui à qui on parle.

Les pronoms servent de médiation entre la situation et l'énoncé. Pour une langue donnée, il faut donner le paradigme des six pronoms et leurs fonctions. On distingue d'une part les pronoms personnels de la première personne qu'on appelle élocutifs et il y a la personne à laquelle on s'adresse qu'on appelle allocutif et enfin la personne dont on parle qu'on appelle délocutif. En général, on oppose élocutif et allocutif à délocutif. Cette union allocutif, élocutif reçoit le nom de allocutaires. Allocutaires # délocutif. Elocutif et allocutif sont considérés comme des pronoms personnels proprement dit.

La spécificité du langage diplomatique se situe dans l'emploi fréquent de trois pronoms personnels que sont: "je", "il", "vous". L'utilisation de ces pronoms n'est pas anodine, il y a une signification explicite.

En effet, « *Les pronoms sont des mots qui, n'appartenant ni à l'espèce des substantifs ni à celle des adjectifs, assument néanmoins les fonctions ou une partie des fonctions de ces termes dans la phrase: sujet, attribut, complément d'objet, complément déterminatif.* »<sup>13</sup> R. L. WAGNER

Si l'on se place du point de vue de leur fonctionnement textuel, les pronoms constituent une catégorie hétérogène, d'autant plus que leur interprétation dépend à la fois du contexte et d'un ensemble de connaissances extratextuelles que l'on doit mobiliser.

Les pronoms personnels symbolisent les trois personnes que distingue la grammaire:

- La personne qui parle, ou première personne "je" et "nous" ;



- La personne à qui l'on parle, ou deuxième personne "tu" et "vous" ;
- La personne, l'objet, la notion dont on parle, ou troisième personne "il" et "ils".

Les pronoms de la première et de la deuxième personne sont les vrais pronoms personnels, ils ne prennent leur sens que dans l'acte de parole.

**- Le pronom personnel "je"**

"Je" est un pronom personnel de la première personne du singulier. Il est dit élocutif, c'est un pronom à valeur expressive. Il indique la personne qui parle. Est "Je" celui qui dit je dans un énoncé. C'est un vrai pronom personnel dont la fonction est toujours sujet. Elle s'associe au locuteur. On représente la fonction expressive par le pronom ``je``. Cette fonction fait appel à certains procédés stylistiques et grammaticaux tels que les onomatopées, les interjections, les formes exclamatives, les jurons. C'est l'expression du sentiment personnel.

Cependant, "Je" peut avoir un usage particulier selon le contexte de son emploi en français. Dans l'acte d'énonciation "je" peut désigner le "tu" ou le "il", mais dans le cadre de la diplomatie, le "je" désigne la personne parlant qui assume tout ce qu'elle dit. Ainsi, le diplomate, pour affirmer sa responsabilité totale, utilise le pronom "je" ; ce pronom désigne le locuteur c'est-à-dire celui qui parle, celui qui prend la parole. En effet, le "je" est un pronom personnel qui engage la responsabilité du sujet parlant. En disant "je", le locuteur se veut être maître de tout ce qui est dit.

En dehors du "je" nous avons les pronoms équivalents que sont "moi", "me" que l'on rencontre dans les expressions du diplomate. Ces pronoms révèlent le sens de la responsabilité que doit avoir le diplomate.

Exemple:

- **Je** pense pour ma part qu'il serait souhaitable de réviser cette position
- **J'**ai le regret de vous faire connaître...
- **J'**estime que cette situation doit être suivie de près
- **J'**ai été saisie de...

---

<sup>13</sup> WAGNER R.L. et alii.,1991, Grammaire du français, p.167

- Il m'a été indiqué que...
- J'ai l'honneur de vous...

Même si le diplomate parle au nom d'une autre personne, au nom de son Etat, de son peuple, il utilise la première personne du singulier "je". il prend la responsabilité d'assumer seul tout ce qu'il prononce. C'est ce qui explique l'emploi fréquent de ce pronom.

### - Le pronom personnel "il"

"Il" est un pronom personnel de la troisième personne, on l'appelle délocutif ; c'est un pronom qui a plusieurs emplois particuliers. Ce pronom a une fonction référentielle. Le plus souvent, cette fonction s'entrecroise avec d'autres fonctions. Le langage humain n'est jamais complètement neutre. Quoiqu'on dise, on dit souvent plus que ce qu'on voulait dire.

En effet, le locuteur peut utiliser ce pronom pour exclure son interlocuteur et éviter l'échange réciproque. C'est bien souvent un moyen de rendre effective une distance réelle entre le locuteur et l'interlocuteur. Le locuteur refuse d'accorder le statut d'interlocuteur à celui à qui il parle, impliquant ainsi la non réciprocité de l'échange. C'est dans cette perspective que R. TOMASSONNE explique: « *La distance extrême serait de voir le locuteur se désigner lui-même par le pronom il (elle), c'est-à-dire se refuser le statut de locuteur, montrant ainsi qu'il exclut l'autre de toute possibilité d'échange réciproque.* »<sup>14</sup>

Cependant, en diplomatie, ce pronom "il" a un autre emploi particulier : "il" est utilisé dans l'emploi des formules directes.

En effet, le diplomate ne doit en aucun cas « indexer » une personne quelconque de qui il tient une information donnée. Il doit être discret et éviter d'engager la responsabilité d'une tierce personne, car il reste le seul et l'unique responsable, en utilisant le pronom "il" a valeur impersonnelle et générique, désignant tout le monde et personne à la fois. le diplomate refuse d'engager la responsabilité d'une tierce personne. "Il" a la valeur de "on" qui est un pronom indéfini, qui a la valeur de (je, tu, nous, vous, ils...)

- Il m'a été indiqué que...
- Il m'a été rendu compte de...

<sup>14</sup> TOMASSONNE R., 2002, Pour enseigner la grammaire, p.26

Le pronom "il" est employé de façon impersonnelle, il ne renvoie à aucune personne. Cet emploi de "il" permet d'éviter de nommer qui que ce soit comme responsable ou coupable d'une affirmation donnée.

#### **- Le pronom personnel "vous"**

"Vous" est également un pronom personnel à valeur incitative ou conative, c'est-à-dire celui à qui le "je" ou le "nous" parle, il a à-peu-près la même valeur que "tu". On les appelle des allocutifs. Il a une fonction incitative. Les traits linguistiques de cette fonction c'est l'impératif et le vocatif. Toutes les formes d'interpellation sont spécifiquement de la fonction conative. A ce niveau, ce sont des éléments linguistiques qui servent à forger le rapport entre le locuteur et l'interlocuteur.

Selon le contexte, le pronom "vous" peut avoir plusieurs fonctions qui sont : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, attribut...

Comme tout pronom, le pronom "vous" a un usage social que les locuteurs utilisent en fonction de leurs objectifs visés. Dans certaines circonstances, le pronom "vous" est employé à la place du "tu" pour désigner l'individu destinataire et non la collectivité. C'est ce que l'on appelle de façon un peu trop schématique "le vous de politesse." La politesse préserve la paix dans les rapports sociaux.

Dans certains contextes, le vouvoiement est totalement exclu et passerait pour un rejet ou pour créer la distance entre les interlocuteurs. Selon les expressions de D MAINGUENEAU, « *On vouvoie donc aussi bien par respect que pour exclure de la réciprocité; le sous-officier, en tant que militaire de carrière gradé ne saurait être tutoyé.* »<sup>15</sup>

Lorsque le locuteur choisit le "vous", il se donne à lui-même et il confère à son interlocuteur un certain statut social. Ce statut social est l'une des composantes de la situation d'énonciation qui impose sa marque à l'énoncé. "Vous" est un "tu" de politesse.

L'expression de courtoisie se manifeste à travers l'emploi de ce pronom. Le diplomate utilise le "vous" pour marquer son respect vis-à-vis des autres qui occupent la même fonction que lui. C'est un vous de politesse qui a une valeur incitative et désigne une seule personne qui est l'interlocuteur. Dans les rencontres diplomatiques, les différents diplomates se doivent du respect réciproque et de la politesse extrême.

---

<sup>15</sup> MAINGUENEAU D., 1981, p.19

Dans le corps diplomatique, il est plus que question de respect d'autrui. autrui étant bien des fois le représentant d'Etat souverain ou d'organisations internationales. Chacun est soucieux de son autorité, de son prestige, de son intérêt. L'observation des règles de courtoisie est nécessaire pour une bonne négociation.

Le "vous" de politesse permet au diplomate d'éviter des expressions qui heurtent ou qui blessent. En diplomatie le pronom "vous" a la valeur de politesse, de respect, de courtoisie, de négociation.

Exemple :

- J'ai l'honneur de vous demander...
- Je vous saurais gré de bien vouloir...
- Je vous pris de bien vouloir me transmettre votre opinion.

Ainsi, il ne suffit pas d'apprendre aux futurs diplomates à parler, mais comment parler à travers une tournure assez soutenue avec l'emploi des verbes, des modes, des temps et des pronoms spécifiques qui donnent au langage sa particularité. Dans le marché linguistique diplomatique, c'est la compétence linguistique qui régit les échanges: l'art de bien parler en utilisant des mots et expressions justes à la place qu'il faut.

### VI. 3 - Le style du diplomate (le mode vestimentaire et les gestes)

Selon P. GUIRAUD, « le style est la manière de faire et, sur le plan du langage qui est seul ici en cause, c'est le moyen d'exprimer la pensée par le moyen des mots et constructions. »<sup>16</sup> En effet, en diplomatie, le langage vulgaire, les expressions triviales, familières ou populaires sont à éviter. Le style du diplomate doit être soutenu afin de refléter la personnalité qu'il doit avoir.

Les mots et expressions doivent être atténuantes avec une tournure agréable. C'est pour cette raison que le mode conditionnel plus précisément le conditionnel passé est mieux indiqué en diplomatie pour traduire:

- un refus, une protestation non blessante ;

<sup>16</sup> GUIRAUD P., 1970, La stylistique, p.3

- un désir discret ;
- un doute, une appréhension ;
- une atténuation polie ;
- un fait que l'on rapporte sous toute réserve.

Tout cela caractérise le style du diplomate, sa façon de parler surtout qui est différente du médecin, du gendarme, de l'homme de la rue.

De nos jours, la tenue vestimentaire est et reste le reflet de la personnalité humaine (le rang social, la fonction, l'âge, le sexe, le statut social...). Elle nous permet d'accorder ou non une certaine importance à une personne que l'on connaît ou pas.

Les cérémonies officielles, les audiences auprès des hautes personnalités, les réceptions doivent se faire dans le strict respect de soi-même et de l'autre. Ce respect passe tout d'abord par l'habillement. Dans le corps diplomatique, des textes officiels indiquent la conduite à tenir et les directives du protocole doivent être suivies en la matière. En l'absence du protocole, pour toute cérémonie, la tenue doit être simple, sobre et naturelle.

Le Ministère des Affaires Etrangères est une institution diplomatique. De ce fait, les agents qui y travaillent doivent avoir une tenue correcte. Dans le cadre des rencontres diplomatiques, la tenue à porter peut être indiquée ou non. Pour la plupart des cas c'est un costume avec cravate si la tenue n'est pas indiquée. Quand elle est indiquée nous pouvons avoir entre autres:

- .La tenue de ville sombre ;
- .Le grand ensemble africain ;
- .La tenue en queue de pie dans le temps.

De nos jours, la tenue traditionnelle est très utilisée, quelquefois exigée lors des cérémonies et des rencontres diplomatiques. La tenue la plus utilisée est le complet veste et cravate avec pantalon

Pour ce qui concerne les gestes, ils sont tous interdits en diplomatie: que ce soit les gestes de la tête, des yeux et bien d'autres. Dans toutes circonstances, le diplomate utilise son savoir-parler pour convaincre, se faire comprendre surtout dans le cadre de la négociation.

Par ailleurs, les intonations comptent beaucoup ; le diplomate ne doit pas avoir une intonation qui laisse transparaître les sentiments, ni élever la voix lors des négociations. La voix doit être bien posée, non agressive. Même dans les moments de colère il y a toujours des expressions appropriées pour cela.

Les variations d'accents, les intonations, sont des éléments qui sont inappropriés pour le diplomate surtout les ambassadeurs et les diplomates en situation de négociation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Chapitre VII : LA FAUTE LINGUISTIQUE DIPLOMATIQUE

La langue varie selon le contexte de son utilisation dans un champ donné. Il y a pour tout corps ce qui peut être dit et ce qui ne doit pas être dit. C'est cette réalité des faits qui nous amène à parler de faute linguistique diplomatique. On parle d'incident diplomatique lorsque l'on note un comportement ou une expression qui est inapproprié surtout dans les rencontres officielles.

Comment se caractérise cette faute linguistique?

### VII.1 - Définition de la faute linguistique en diplomatie

En diplomatie, la faute se manifeste sous forme de censure. Ainsi, elle consiste à exclure un certain nombre d'éléments qui sont inappropriés pour la fonction du diplomate. La censure consiste à remplacer un mot, un temps, un mode, ou toute autre expression par une autre pour que l'objectif visé puisse voir sa réalisation.

Ainsi, la faute consiste au non respect des règles pré-établies par le corps diplomatique que ce soit par manque de formation ou pour toutes autres raisons.

Selon P. BOURDIEU, la « *censure structurale s'exerce par l'intermédiaire des sanctions du champ fonctionnant comme un marché où se forment des prix des différentes sortes d'expressions ; elle s'impose à tout producteur de biens symboliques, sans excepter le porte-parole autorisé dont la parole d'autorité est plus que tout autre soumise aux normes de la bienséance officielle.* »<sup>17</sup>

En effet, le langage du diplomate se manifeste sous la forme d'interdits explicites, imposés à ce corps qui offre une approche pacifique des différentes crises. Le dicible dans un corps donné est interdit dans un autre (le militaire par exemple est autorisé à menacer ou à crier contrairement au diplomate). Dans tout corps, il y a une transaction entre ce qu'il y a à dire et les contraintes externes constitutives. Dès lors une certaine norme est imposée, car ce

---

<sup>17</sup> BOURDIEU P., 1982, ce que parler veut dire, p.168

qui est dicible implique qu'il y a ce qui ne peut pas être dit étant donné les structures de la distribution des moyens d'expression. Il y a également l'indicible (ce qui est censuré, l'innommable).

La faute en diplomatie se résume à deux expressions: ce qui ne peut pas être dit en fonction des contextes c'est-à-dire ce qui en diplomatie ne doit pas être utilisé. Ces deux dimensions vont nous permettre de relever un certain nombre d'éléments inappropriés en situation de négociation.

## **VII. 2 - La faute linguistique en diplomatie**

Le langage spécial que le corps diplomatique produit est le résultat d'un compromis entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure, les enjeux même du corps. Ainsi, la faute se caractérise par un certain nombre d'éléments. Parmi ces éléments, nous pouvons citer entre autres:

- L'utilisation fréquente du temps futur ;
- L'emploi fréquent du mode impératif ;
- Certains pronoms personnels ;
- Une certaine façon de s'habiller.

Le diplomate dans l'exercice de sa fonction évite d'être vulgaire et inefficace. Dans cette partie nous allons faire ressortir les raisons de la censure des différents éléments.

Voici quelques exemples de censure en diplomatie

### **VII. 2.1 - Le temps futur (le futur simple)**

Le futur simple est accompli à une chronologie non accomplie (inaccomplie), c'est le seul temps qui situe le moment de l'évènement après l'énoncé et il présente le procès comme accompli à un moment du futur. Dans la série des temps de l'indicatif, le futur simple indique qu'une action va se dérouler dans un avenir proche ou lointain. Cet avenir qu'engage le futur simple se détermine soit à partir du présent actuel du locuteur au moment où il s'exprime, soit à partir d'un présent historique qui est antérieur à celui du narrateur au moment où il prend la parole.



Par nature, l'avenir est incertain, soumis à des conditions qui font que le procès peut ne pas se réaliser. Selon R. L. WAGNER et alii, « *tout futur admet des déterminants qui soulignent son caractère hypothétique.* »<sup>18</sup>

Les valeurs du futur simple sont multiples et multiformes, en effet, c'est un temps qui sert à exprimer un ordre formel ou atténué, des prescriptions ou des dispositions générales et permanentes. Le futur simple a également une valeur d'anticipation, on suppose qu'une action qui a l'habitude de se produire se reproduira encore, il y'a donc une supposition anticipée. Etant un temps qui situe le procès dans l'avenir, dans une grande incertitude de façon générale, le diplomate évite de l'utiliser. Ce dernier doit au contraire se débarrasser de tout ce qui est supposition et anticipation. Il doit argumenter sur des faits réels et certains.

Ainsi, le diplomate se donne toujours l'occasion et la possibilité de pouvoir revenir sur sa position ou sur son point de vue en fonction des nouvelles données. Le diplomate doit éviter d'engager l'avenir. De ce fait, le temps futur n'est pas très utilisé dans son langage.

#### **VII. 2.2 - Le mode impératif**

Par définition, l'impératif est un mode d'action, c'est-à-dire que l'on ne s'en sert pas pour narrer, pour décrire, mais pour ordonner, persuader, en vue de provoquer un résultat. Son emploi est toujours motivé par un mouvement d'ordre; il implique un dialogue (réel ou fictif) au cours duquel le locuteur cherche à agir sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Dans sa définition proprement dite, l'impératif comporte trois formes que sont: la deuxième personne du singulier et du pluriel et la première personne du pluriel. La troisième personne du singulier et celle du pluriel sont empruntées au subjonctif. Le mode impératif d'une manière générale exige un ton de la voix qui indique l'exigence, l'impatience, la lassitude. Ce mode est surtout utilisé dans le corps militaire pour donner l'ordre. Même si le subjonctif est très rarement utilisé en diplomatie, l'impératif est un mode qui n'existe pas dans ce corps.

En effet, le mode impératif donne un ordre, un commandement, ce qui n'est pas correct, ni admis en diplomatie. Le diplomate ne doit en aucun cas élever le ton dans n'importe quelle circonstance. La négociation est incompatible avec l'impératif. Dès lors, ce mode y est exclu.

---

<sup>18</sup> WAGNER R. L. et al., 1991, Grammaire du français, p.375

### **VII. 2.3 - Les pronoms personnels "tu" et "nous"**

Ce sont les deux pronoms personnels qui ne sont pas beaucoup utilisés en diplomatie. Même si "tu" et "nous" sont de vrais pronoms, ils ne sont pas utilisés fréquemment dans les expressions diplomatiques. "Tu" est un pronom personnel et désigne l'interlocuteur. Le pronom "nous" ne permet pas au diplomate d'assumer véritablement tout ce qu'il dit. En plus ce pronom a un caractère générique comme le "on" ; il désigne tout le monde et personne à la fois. Pour ce qui concerne le "tu", même s'il permet de créer une certaine familiarité entre le locuteur et l'interlocuteur, en diplomatie il n'exprime pas le respect qui est fondamental dans la fonction du diplomate surtout en situation de négociation.

Pour toutes ces raisons, ces deux pronoms ne sont pas beaucoup utilisés en milieu diplomatique.

### **VII. 2.4 -La tenue**

Le mode vestimentaire est très essentiel dans le domaine de la diplomatie. La tenue ne doit en aucun cas être vulgaire c'est-à-dire extravagante. Etant le reflet de la personnalité de tout homme en toute circonstance, la tenue doit être correcte. Ni les bras ni la poitrine ne doivent être découverts.

En définitive, le langage diplomatique doit être digne et refléter un art: l'art de bien dire, de bien parler. Il n'est donc pas donné à n'importe qui d'exercer la fonction de diplomate. Les éléments cités ci-haut sont à exclure des expressions du diplomate.

## **Chapitre VIII : DE L'ECOLE A L'ESPACE DE TRAVAIL : L'EXPERIENCE DES USAGES LANGAGIERS EN CONTEXTE PROFESSIONNEL**

Comme cité ci-haut, chaque univers professionnel a sa façon de parler qui est spécifique dans le vocabulaire et même dans la structure grammaticale. Ainsi, ce dernier chapitre a pour objectif de montrer l'appropriation du langage par ceux qui exercent la fonction de diplomate. Selon nos enquêtes qui ont été menées auprès de ces personnes, il ressort que la spécificité du rôle du diplomate nécessite pour lui une manière propre de s'exprimer par rapport au militaire, au religieux ou toute autre personne ayant une fonction différente.

En effet, appelé à négocier, il a sa façon de parler et de se présenter qui apparaît sous forme de code normatif à travers le choix des mots à utiliser, les tournures spécifiques à la profession. Cet état de fait permet par exemple d'identifier le militaire du diplomate, car, même si les deux sont les acteurs principaux des relations internationales, il n'en demeure pas moins que leur langage et leur comportement soient différents. C'est ainsi que C.A.1 un agent du Ministère des Affaires Etrangères s'exprime : « *les militaires [...] ont un langage beaucoup plus [...] guerrier, beaucoup fonceur, alors que le diplomate est beaucoup plus prudent [...] le diplomate doit toujours négocier, toujours négocier, toujours négocier.* »<sup>19</sup>

Le militaire et le diplomate sont en fait complémentaires, car c'est lorsque la diplomatie échoue que l'on fait appel au corps militaire.

<sup>19</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

## VIII. 1- De l'appropriation des usages langagiers

Les diplomates rencontrés au cours de nos enquêtes de terrains, que ce soit au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération régionale ou hors du Ministère admettent qu'il existe un langage diplomatique, une façon de parler du diplomate. Il existe des conventions tacitement reconnues au niveau international qui fait des diplomates des apôtres de la paix et de la négociation. C'est comme si ces derniers ne prennent pas de positions vis-à-vis de ce qui se passe. Leur objectif est de préserver au mieux ce qui peut sauver les intérêts de leur pays.

Les principes et les caractéristiques du langage du diplomate selon nos enquêtés dans leur stratégie de négociation sont :

- Eviter les incidents diplomatiques ;
- Protéger son pays et préserver les intérêts de son gouvernement ;
- Représenter son pays et protéger les ressortissants.

Ainsi, les diplomates rencontrés affirment que leur façon de parler se caractérise par la courtoisie et la prudence. Eviter de frustrer et de contrevenir aux convenances pré-établies. C.A.1 donne une vision radicale à ce sujet: « *Absolument, [...] il a un langage très enrobé, très poli, très courtois. C'est ce qui caractérise le diplomate qui est très respectueux, très attaché...très avenant quoi, dans son comportement et dans son langage.* »<sup>20</sup>

Etant un négociateur, le diplomate évite les mots et expressions qui heurtent et qui choquent. Son argumentation est pleine de subtilité, c'est la norme internationale qui l'exige..

L'agent C.A.2, pense, quant à lui, que *"ce qui caractérise [le langage du] diplomate c'est ce qu'on appelle: la galanterie diplomatique, "le gentleman agreemen" [...] ça veut dire que la courtoisie, la politesse, la diversité d'esprit, alors, Il y'a ce que moi j'appellerai un "euphémisme" dans le langage diplomatique [...], il ne faut pas choquer ; même quand vous êtes choqué vous faites tout pour ne pas extérioriser vos sentiments."*<sup>21</sup> C'est dans l'intérêt du pays qu'il faut savoir s'exprimer, mettre chaque mot à sa place et en exclure d'autres.

---

<sup>20</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

<sup>21</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

Un enquêté C. A. 3 résume les caractéristiques du langage en quatre (4) mots: "*La finesse, l'habileté, la beauté et l'élégance dans le langage*"<sup>22</sup> Le diplomate évite d'être direct dans son expression comme le médecin ou le scientifique qui disent la vérité telle quelle, le diplomate, lui, utilise "la langue de bois", en d'autres termes, "il tourne autour du pot." Ce dernier doit faire violence sur lui même, dominer ses propres impulsions et garder son sang froid quelle que soit la situation.

Il est difficile pour les diplomates que nous avons rencontré de dire exactement le contenu de leur façon de parler. Ils pensent sans exception que tout doit être utilisé avec beaucoup de subtilité, laisser toujours une marge de sécurité dans ses prises de positions à travers les mots qui atténuent.

Exemple: "Nous sommes étonnés...", "Nous sommes surpris..."

Le diplomate cherche toujours à éviter les réponses directes à toutes les questions indiscretes, rester muet pendant un bout de temps pour mieux sonder les différents participants et leurs positions.

Selon l'ambassadeur H. RIAD, devant certaines circonstances, le diplomate doit « *cultiver l'art de parler pour ne rien dire dans le cas où il s'agit d'un choix difficile.* »<sup>23</sup> Ce dernier doit chercher à mettre à l'aise son interlocuteur même s'il nourrit un sentiment d'inimitié à son égard cela nécessite pour lui les qualités humaines nécessaires comme le sang froid, la prudence...

Selon les normes de la bienséance, le langage du diplomate doit être courtois, le diplomate ne doit en aucun cas élever la voix en situation de négociation. La fonction traditionnelle du diplomate étant d'informer, de négocier, de protéger, et de promouvoir les relations amicales, il lui est exigé des dispositions morales qui dépassent tout autre fonctionnaire de l'Etat.

Selon A.2, le langage diplomatique est « *un langage ésotérique, fermé aux non initiés,* »<sup>24</sup> c'est un langage codé comme en politique, cela se justifie par le fait qu'il traite des problèmes secrets qui engagent ou peuvent engager l'avenir d'un gouvernement et de tout un peuple, c'est pourquoi ce langage ne doit pas être mis à la disposition de tout le monde. A

---

<sup>22</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangère

<sup>23</sup> RIAD H., sans date, Pratique diplomatique, p.4

<sup>24</sup> Entretien avec un ambassadeur

travers les points de vue des diplomates, nous retiendrons que la diplomatie, qui est une mise en oeuvre humaine, matérielle et politique par un Etat pour la réussite de sa politique extérieure, nécessite une manière particulière de se servir de la langue. Les ambassadeurs, les consuls, les ministres plénipotentiaires, les conseillers des affaires étrangères... tous les diplomates burkinabé cherchent, lors des grandes rencontres diplomatiques, à mettre en pratique le langage diplomatique. Ainsi, la convention de Vienne qui donne des principes et des règles fondamentaux du corps diplomatique s'applique aux diplomates surtout quand ils sont en mission.

Ces diplomates rencontrés pensent qu'ils appliquent dans la mesure du possible cette façon de parler avec beaucoup de courtoisie. Voici quelques éléments qui ressortent à travers les propos de cet Ambassadeur A.3 qui a fait 39 ans dans la fonction : « *Nous cherchons à tout prix à nous conformer à la convention de Vienne qui s'applique à tout diplomate qui est envoyé en mission ou en qualité d'ambassadeur.* »<sup>25</sup>

En effet, les contraintes du métier astreignent les diplomates de carrière à certaines obligations, à faire violence sur eux-mêmes et jouer un personnage conformément aux exigences pré-établies. C'est dans leurs intérêts et de celui de leurs pays qu'il faut s'exprimer comme il faut se conformer au règlement car c'est une norme internationale. Selon nos enquêtés, les diplomates s'expriment bien de façon générale. Ils mettent en pratique toutes les règles de bienséance dans les expressions et dans la présentation de soi.

Certains par contre pensent qu'il y a des failles et cela est dû au manque de formation. Voici ce que nous révèle un conseiller des affaires étrangères (C. A. 4) : « *Non, ce langage n'est pas toujours utilisé par les diplomates burkinabé les raisons c'est que beaucoup ne sont pas initiés à ce langage, ils n'ont pas l'expérience diplomatique.* »<sup>26</sup>

Selon lui, cette situation est fréquente chez la jeune génération, car le niveau baisse au fil des années et certains aspects du métier sont jusque là ignorés. Certains n'arrivent pas à décoder le langage, d'où le manque de formation ; cela ressort à travers cet exemple de A.2 : « *Un diplomate burkinabé n'avait pas réussi à décoder le message qu'on lançait en direction de la délégation burkinabé aux Nations-Unies et a claqué le doigt pour demander la parole*

---

<sup>25</sup> Entretien avec un ambassadeur 39 ans dans la fonction

<sup>26</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

[...] *C'est la dernière fois qu'il est allé à la session des Nations Unies pendant toute sa carrière.* »<sup>27</sup>

Le langage diplomatique est codé, il n'est pas à la disposition de tout le monde. Seuls les initiés le comprennent et l'utilisent avec précaution. Nous pouvons nous-même témoigner cet état de fait en ce sens que lors de nos enquêtes les diplomates rencontrés sont très courtois. Généralement ces derniers parlent avec beaucoup de sérénité, de courtoisie et une certaine élégance dans leur expression que l'on ne trouve pas chez les autres fonctionnaires de l'Etat.

### VIII. 2 – Des usages du corps : Le vestimentaire et le gestuel

*« Leur belle toilette est en soi un hommage. Leur bonne tenue vaudra comme une offrande de respect. Devant les parents, la gravité s'impose: on évite donc de roter, d'éternuer, de tousser, de bâiller, de se moucher et de cracher. Toute expectoration risquerait de souiller la sainteté paternelle. Laisser apercevoir le côté intérieur des vêtements serait un attentat. Pour témoigner au père qu'on le traite en chef on doit toujours en sa présence demeurer debout, le regard droit, le corps bien d'aplomb sur les deux jambes sans jamais oser s'appuyer sur aucun objet, ni se tenir incliné, ou sur un seul pied. C'est ainsi qu'avec la voix humble et douce qui convient à un fidèle, on va, matin et soir rendre hommage. »*<sup>28</sup> E. GOFFMAN

Ces propos traduisent l'importance des gestes et du comportement qui, en toutes circonstances, possèdent un sens et accompagnent pour la plupart du temps l'acte de parole. Chaque civilisation, chaque groupe social possède son rituel propre dans sa façon de parler, ses gestes et comportements. De ce fait, en diplomatie, l'habillement, le comportement, les gestes, ne relèvent pas du hasard mais sont une convention qui est pour la plupart du temps rigoureusement respectée.

En fonction des circonstances, le diplomate a sa façon de s'habiller. Les costumes sombres et les cravates sombres ou rouges sont réservés surtout à toutes les cérémonies. Les costumes gris clairs avec cravates assortis sont réservés aux visites de courtoisie, les tenues à demi-saisons sont réservées aux visites entre alter ego. Selon M.P.2, les diplomates d'une

<sup>27</sup> Entretien avec un ambassadeur 29 an dans la fonction

<sup>28</sup> GOFMAN E., 1973 La présentation de soi, p.57

manière générale s'habillent bien surtout quand ces derniers vont en mission car, ils « *représentent l'Etat, la nation dans ce qu'elle a de plus parfait. Normalement, c'est les meilleurs fils de son pays qu'on envoie [...] parce que c'est eux qui constituent la référence pour les peuples lointains qui n'ont jamais mis pied ici...* »<sup>30</sup>

Que ce soit les femmes ou les hommes, les diplomates s'habillent bien, la tenue vestimentaire est un prestige, il y'a tout « *un mythe qui entoure ce métier* », <sup>31</sup> selon les termes de C.A.3. En diplomatie on peut dire que l'habit fait le moine. En effet, l'habillement est capital et très important dans le cadre de la négociation, évidemment, selon C. A.1 « *quand vous êtes bien habillé vous vous faites respecter parce que vous avez affaire à un milieu où il y'a des gens d'un certain rang [...] vous êtes beaucoup plus pris en considération [...] et votre message peut porter loin. C'est pourquoi généralement nos diplomates s'habillent toujours en costume cravate.* »<sup>32</sup>

Néanmoins, même si les diplomates s'habillent bien d'une manière générale, il reste que la précarité financière dont ont fait cas ceux qui sont à la centrale (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale) et pour bien d'autres préoccupations, le style vestimentaire n'est pas le premier de leur souci. Par exemple lors d'une rencontre diplomatique, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale a chassé un diplomate parce qu'il était mal habillé. Cela parce que "la présentation de soi," pour reprendre les termes de E. GOFFMAN, est très capitale dans toute vie professionnelle.

En plus il faut noter que c'est surtout lors des grandes rencontres importantes que la mise en oeuvre du style vestimentaire se manifeste en diplomatie.

En ce qui concerne les gestes il est ressorti qu'ils sont inappropriés en diplomatie. Quand ils doivent être utilisés il est nécessaire que ce soit des gestes très élégants, très courtois et pas des gestes amples et inappropriés.

---

<sup>30</sup> Entretien avec un ministre plénipotentiaire

<sup>31</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

<sup>32</sup> Entretien avec une conseillère des affaires étrangères



### VIII. 3- De l'intégration entre le contenu pédagogique et la dynamique des enjeux diplomatiques

Les enseignements donnés aux élèves diplomates sont adaptés aux exigences et aux enjeux actuels de la profession, selon notre point de vue.

Cependant, la diplomatie au Burkina Faso a connu une évolution ou du moins un changement radical sous le régime révolutionnaire. De ce fait, lors de cette période, le langage diplomatique a connu un bouleversement car le diplomate devait dans sa façon de parler, dans son comportement, dans toutes ses actions, consolider la révolution et argumenter les acquis. Durant cette période révolutionnaire, le diplomate a connu des difficultés majeures, que ce soit dans le langage oral que dans celui du vestimentaire et du gestuel, ce dernier voulant en même temps se conformer à la logique de son pays et de celui de la politique extérieure qui sont opposées.

En dehors de cet état de fait qui a marqué la diplomatie dans le temps, d'autres raisons telles: le manque de formation (manque d'initiation), manque d'expérience font que de nos jours le langage diplomatique connaît bien de fois des défaillances dans sa mise en oeuvre lors des rencontres bilatérales importantes et lors des grandes conférences. C. A. 3 pense que la crise scolaire influence la diplomatie. « *Notre langage tend à se détériorer et perd de plus en plus sa finesse* »<sup>32</sup> affirme t-elle. quelle que soit l'évolution du langage diplomatique, la courtoisie demeure toujours sa spécificité car c'est la base même de la diplomatie.

L'IDRI, quant à lui, recherche depuis sa création à former exclusivement des diplomates de carrière, qualifiés et aptes à exercer efficacement leur profession.

---

<sup>32</sup> Entretien avec un conseiller des affaires étrangères

## CONCLUSION

Le français oral enseigné à l'IDRI présente un certain nombre de spécificités par rapport aux autres corps. Ainsi, nous pouvons observer les traits caractéristiques sur les plans suivants:

- Le vocabulaire, la stylistique, l'utilisation de certaines formules et expressions ;
- Les attitudes corporelles et le mode vestimentaire qui participent à l'usage du langage oral enseigné à l' IDRI.

Tout corps impose une façon particulière de se servir de la langue française. De ce fait, nous avons pris connaissance des normes que le corps impose à la langue.

En définitive, notre analyse aurait contribué à une mise en évidence des relations langue et société. Le langage est partie intégrante de la vie sociale, c'est "*un trésor collectif*" partagé entre les membres d'une même communauté, selon De SAUSSURE.

A l'issue de notre étude, les différentes caractéristiques que nous révèlent nos analyses soutiennent nos propositions et justifient nos hypothèses. En effet, à travers l'usage du temps, des verbes, du mode, des pronoms, nous avons pu expliquer en quoi et comment le langage diplomatique est spécifique comparativement aux autres langages. Il ressort donc que le diplomate, tout comme le militaire, le religieux ... a sa façon de parler. Ainsi, la spécificité du corps impose une logique spécifique à la transmission des compétences linguistiques aux élèves conseillers des affaires étrangères.

En plus, les diplomates burkinabé ne font pas exception à la règle. Ces derniers reconnaissent de façon générale qu'il existe un langage diplomatique et que le diplomate a sa façon de parler. Cependant, ils ne peuvent pas donner exactement les caractéristiques spécifiques de ce langage. Ils considèrent la courtoisie, la prudence, l'élégance, le bien-dire pour convaincre et régler pacifiquement les conflits comme le fondement de leur langage.

Il est nécessaire de retenir que les normes langagières de même que les normes corporelles s'inscrivent dans une logique globale de la communication. Les deux aspects vont de paire, la communication ce n'est pas exclusivement l'écrit ou l'oral ; les gestes, l'habillement, en somme la présentation de soi sont un complément au langage verbal. C'est cette présentation qui donne sens et vie à la parole en diplomatie et à toute parole proférée.

Cependant, les gestes peuvent-ils en eux-mêmes être considérés comme un langage à part entier ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## LA BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON Christian et alii, 2001 : *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris, 234 pages
- BAYLON Christian, 2002 : *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan, Paris, 303 pages
- BEAUD Michel, 1998 : *L'art de la thèse*, la Découverte, Paris, 178 pages
- BENVENISTE Emille, 1974 : *Problème de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 286 pages
- BONKOUNGOU Léopold, (2002-2003), *Diplomatie multilatérale du Burkina Faso en Afrique*, mémoire de fin de cycle supérieur, ENAM, Ouagadougou, 102 pages
- BOURDIEU Pierre, 1982 : *Ce que parler veut dire*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 244 pages
- BOURDIEU Pierre, 1984 : *Question de sociologie*, Minuit, Paris, 277 pages
- BOURDIEU Pierre, 2001 : *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, 422 pages
- CARNEGIE Dale, 1990 : *Comment parler en public*, Hachette, Paris, 248 pages
- CHISS. J. L. et alii, 1977 : *Linguistique Française Initiation à la problématique structurale*, Tome 1, librairie Hachette, Paris, 159 pages
- CHOMSKY Noam, 1979 : *Le Langage et la pensée*, Rivage, Paris, 219 pages
- DE MONTBRIAL Thierry et alii, 2004 : *Pratique de la négociation*, Collection Savoir en Belgique, 236 pages
- FOFANA Abibou, 2004 : *Les grandes orientations de la politique extérieure et les pratiques diplomatiques du Burkina Faso sous le Conseil National de la Révolution (CNR) Essai d'analyse politique*, mémoire de fin de cycle supérieur ENAM, Ouagadougou, 99 pages
- GOFFMAN Erving, 1973 : *La présentation de soi*, Minuit, Paris, 412 pages
- GUIRAUD Pierre, 1970 : *La stylistique*, Klincksieck, Paris, 270 pages
- HAGEGE Claude, 1985 : *L'homme de parole*, Fayard, Paris, 314 pages

KERBRAT-ORECCHIONI Cathérine, 1980 : *L'Enonciation et la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 290 pages

KONGO Tigha, 1997 : *Approche sociolinguistique de l'argot des gendarmes du camp Paspanga de la ville de Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, 78 pages

KUUPOLE.D.D., 2004 : "*Etat des lieux du français en Afrique de l'ouest point de vue d'un outsider*", in NAPON A. (dir.), *actes du 5è colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest*. Presses Universitaires de Ouagadougou. 2005, p.385-400

MBOUMAHA.M.L., 2000 : *Analyse grammaticale du français parlé au Burkina Faso. Cas des vendeurs à la sauvette du marché central de Ouagadougou*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 92 pages

NAPON Abou, "*Reconstruction et déconstruction de la langue française par les étudiants burkinabé: l'exemple des abréviations en milieu estudiantin*", Manuscrit

NKWOFIE.N.E., 2004 : *Diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, l'Harmattan, Paris, 351 pages

PLANTEY Alain, 2000 : *Principes de diplomatie*, Prédone (imprimerie floch), Paris, 255 pages

PLANTEY Alain, 2002 : *La négociation internationale au XXIe siècle*, édition CNRS, Paris, 783 pages

RIAD Habachi, (sans date), *Pratique diplomatique*, manuscrit

SERRES Jean, 2000 : *Manuel pratique de protocole*, édition de la Bièvre, France, 463 pages

TOMASSONE Roberte, 2002 : *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave, Paris, 320 pages

WAGNER René Léon et alii, 1991 : *Grammaire du français*, Hachette, Paris, 688 pages

## ANNEXES

### Outils de collecte des données

- Questionnaire
- Guides d'entretien

### ❖ Questionnaire

*ADRESSE AUX ENSEIGNANTS DU TEST ORAL*

#### Identification

Nom et Prénom:

Fonction:

Les expressions diplomatiques	Contextes d'emploi	Les raisons

Les expressions non diplomatiques	La justification

❖ **Guide d'entretien n°1**

*GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ENSEIGNANTS DE TECHNIQUE*

*D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE*

**Identification**

Nom et Prénom:

Profession:

Matière enseignée:

Le niveau enseigné:

**I/ - Représentation du langage diplomatique**

Définition de la diplomatie

Définition du diplomate

Existence d'un langage diplomatique

Caractéristiques de ce langage

Sa spécificité

Justification de la spécificité du langage diplomatique

## **II/ - Logique de production de compétences linguistiques**

L'importance de l'expression orale pour le diplomate

Les objectifs du cours

Les grands aspects abordés dans le cours

L'objectif pour chaque aspect du cours

Les raisons et l'intérêt pour ces aspects

## **III/ - Les codes linguistiques**

Les critères d'appréciation du langage diplomatique

Les raisons de choix de ces critères

Convenance et non convenance

Les raisons

## **IV/ - Le style**

Le mode vestimentaire

La voix

Les gestes

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## **Guide d'entretien n°2**

### *GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES EXAMINATEURS DU TEST ORAL*

#### **Identification**

Nom et Prénom:

Profession:

#### **I/ - L'épreuve du test oral**

Les raisons de l'évaluation

L'importance de l'expression orale pour le diplomate

La manière de l'évaluation

Les raisons de la manière de l'évaluation

#### **II/ - Les critères d'appréciation du test oral**

Les critères

Convenance et non convenance

Les raisons du choix de ces critères

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **Guide d'entretien n°3**

### *GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES DIPLOMATES EN FONCTION*

#### **Identification**

Nom:

Prénom:

Fonction:

Titres:

Nombre d'années dans la fonction:

#### **I/ - Représentation du langage diplomatique**

Définition de la diplomatie

Définition du diplomate

Existence d'un langage diplomatique

Caractéristiques de ce langage

Sa spécificité

Justification de la spécificité du langage diplomatique

Est-ce que ce langage est toujours utilisé par les diplomates burkinabés

Les raisons

Cela est-il général ou fréquent chez une génération spécifique

Conséquences des cas non conformes/ pouvez vous donner des cas non conformes dont vous avez été témoin

C'était à quelle occasion/ où

#### **II/ - Les codes linguistiques**

Les critères d'appréciation du langage diplomatique

Pourquoi ces critères

Convenances et non convenances

Les raisons/ est-ce que cela est toujours respecté par les diplomates dans la pratique/ Pourquoi

Cela est-il général ou fréquent chez une génération spécifique/ pourquoi

Conséquences de cas non conformes/ exemples de cas dont vous avez été témoin

A quelle occasion/ où

### **III/ - Le style**

Le mode vestimentaire

Comment le diplomate doit s'habiller

Pourquoi cette façon de s'habiller

Est-ce que cette façon de s'habiller varie selon les circonstances

Pourquoi

Est-ce que cela est toujours respecté par les diplomates dans la pratique

Pourquoi

Cela est-il général ou fréquent chez une génération spécifique

Pourquoi

Exemple de cas dont vous avez été témoin

A quelle occasion/ où

### **IV/ - La voix et les gestes**

La voix

Est-ce que cela est toujours respecté par les diplomates dans la pratique

Pourquoi

Cela est-il général ou fréquent pour une génération spécifique

Pourquoi

Conséquences de cas non conformes

Exemple d'un cas dont vous avez été témoin

A quelle occasion/ où

**Les gestes**

Est-ce que cela est toujours respecté par les diplomates dans la pratique

Pourquoi

Cela est-il général ou fréquent pour une génération spécifique

Pourquoi

Conséquences de cas non conformes

Exemple d'un cas dont vous avez été témoin

A quelle occasion/ où

**Le lexique**

Est-ce que cela est toujours respecté par les diplomates dans la pratique

Pourquoi

Cela est-il général ou fréquent chez une catégorie spécifique

Quelle catégorie/ pourquoi

**V/ Les instruments diplomatiques**

. M. SOMDA.L -

Les expressions diplomatiques	Contextes d'emploi	Les raisons
- c'est un langage de bois la finesse. parler en gardant une marge de sécurité - Atténuer très à travers le cond.	c'est surtout lors des conférences à de grandes rencontres de négoc.	En diplomatie, le diplomate assume très comme j'en ven de dire
Il assume ce qui est dit re dit très ; Il me revient que --- Il m'a été signalé que --	le m <sup>e</sup> contexte	c'est toujours la m <sup>e</sup> explication
justime que cette situation ---	En négociat <sup>o</sup>	c'est ainsi parce qu'on veut négocier, on assume

Les expressions non diplomatiques	La justification
Les expressions qui sont menaçantes doivent être exclues.	C'est le corps qui est ainsi C'est différent du Caps militaire
tout va ensemble en diplomati m <sup>e</sup> l'habillement de collectivité	l'habillement est très importante puisque vous représentez tout le pays lorsque vous êtes à l'exté-
on dit jamais : j'ai appris par un tel que --- jamais ou encore on a dit que ---	c'est en fait la m <sup>e</sup> raison. oui -

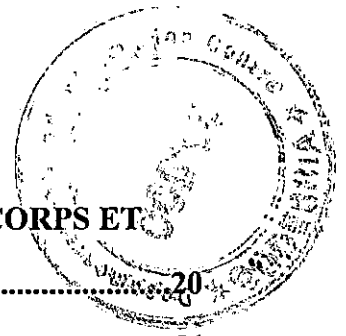
# M. ZARE. au (COMAREF.)

Les expressions diplomatiques	Contextes d'emploi	Les raisons
Le diplomate fait tout pour ne pas vexer même qd il est vexé. C'est ainsi	Lorsque nous sommes en mission ou non au ministère C'est pas facile.	C'est ainsi lorsque nous négocions. C'est notre fonction
il utilise ainsi le Cond. C'est pour atténuer ou - C'est ainsi.	quand nous sommes en rencontres	C'est ainsi comme j'ai dit. C'est la négociation
Les autres temps aussi sauf le futur.	m	

Les expressions non diplomatiques	La justification
Att. un dipl. une fois à claquer son doigt l'air d'être content au Nations Unis mais ce fut la dernière fois	il n'a pas compris le langage qu'on lui faisait à l'endroit des B f.
je refuse votre demande ça ne se dit pas en diplomatie on nuance. On utilise le Cond	
je suis désolé	

# TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> .....	<b>II</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>III</b>
<b>LISTES DES ABREVIATIONS ET SIGLES</b> .....	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ETUDE</b> .....	<b>4</b>
I.1- Revue de la littérature.....	4
I.2- Problématique.....	7
I.3- Objectifs de la recherche.....	9
I.4- Les hypothèses.....	9
I.5- Méthodologie de la recherche.....	10
<b>CHAPITRE II : DEFINITION DES CONCEPTS</b> .....	<b>13</b>
II.1- La notion de compétence linguistique.....	13
II.2- Le marché linguistique.....	14
II.3- L'habitus linguistique.....	15
II.4- Le champ.....	15
II.5- Le diplomate.....	16
II.6- La diplomatie.....	18
II.7- La langue et le langage.....	19



**DEUXIEME PARTIE : IDRI COMME CHAMP SOCIAL : ESPRIT DE CORPS ET**

**LOGIQUES ELECTIVES .....20**

CHAPITRE III : PRESENTATION DE L'IDRI.....	21
III.1- Contexte de création de l'IDRI.....	21
III.2- Les objectifs.....	22
III.3- Les activités menées.....	23
CHAPITRE IV : LE BON USAGE DE L'EXPRESSION ORALE COMME DROIT D'ENTREE.....	24
IV.1- L'importance de l'expression orale pour le diplomate.....	24
IV.2- Les caractéristiques du test oral.....	25
IV.3- Les raisons de la prise en compte de ces différents critères.....	26
CHAPITRE V : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CHAMP.....	28
V.1- IDRI en tant qu'institut de formation.....	28
V.2- Les instruments diplomatiques.....	28
V.3- l'incident diplomatique.....	33
<b>TROISIEME PARTIE : LES USAGES DIPLOMATIQUES DU LANGAGES.....</b>	<b>34</b>
CHAPITRE VI : LA NORME LANGAGIERE DIPLOMATIQUE.....	35
VI.1- Les caractéristiques du langage diplomatique.....	35
VI.2- Description du langage diplomatique.....	40
VI.2.1- La fréquence du mode conditionnel dans les expressions diplomatiques.....	41
VI.2.2- Le mode indicatif.....	42
VI.2.3- La valeur des pronoms personnelles dans les expressions diplomatiques.....	42
VI.3- Le style du diplomatique (le mode vestimentaire et les gestes).....	47
CHAPITRE VII : LA FAUTE LINGUISTIQUE DIPLOMATIQUE.....	50
VII.1- Définition de la faute linguistique en diplomatie.....	50
VII.2- La faute linguistique en diplomatie.....	51



VII.2.1- Le temps futur (le futur simple).....	51
VII.2.2- Le mode impératif.....	52
VII.2.3- Les pronoms personnels « tu » et « nous ».....	53
VII.2.4- La tenue.....	53
<b>CHAPITRE VIII : DE L'ECOLE A L'ESPACE DE TRAVAIL : L'EXPERIENCE DES USAGES LANGAGIERS EN CONTEXTE PROFESTIONNEL.....</b>	<b>54</b>
VIII.1- De l'appropriation des usages langagiers.....	55
VIII.2- Des usages du corps : le vestimentaire et le gestuel.....	58
VIII.3- De l'intégration entre le contenu pédagogique et la dynamique des enjeux diplomatiques.....	60
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>61</b>
<b>LA BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>65</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>72</b>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE